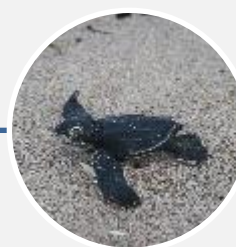


Valin C.
Poupard M.
Safi M.
de Montgolfier B.

Coordination du Réseau Échouage des Tortues Marines de Martinique (RETOM)

Avril 2026

Rapport final annuel (avril 2025 – mars 2026)



Coordination du Réseau Échouage des Tortues Marines de Martinique (RETOM)

Rapport final annuel (avril 2025 – mars 2026)

Avril 2026

Mots clés : Réseau échouage, Tortues marines, Conservation, Espèces protégées, Martinique

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

Valin C., Poupard M., Safi M. et de Montgolfier B. - **2026** – Coordination du Réseau Échouage des Tortues Marines de Martinique (RETOM) – Rapport final annuel (avril 2025 – mars 2026). 53 pages.

© Aquasearch 2026, ce document ne peut être reproduit en totalité ou en partie sans l'autorisation expresse du client (ONF).

RÉSUMÉ

Le Réseau Échouage des Tortues Marines de Martinique (RETOM) a pour mission de centraliser tous les signalements de tortues marines mortes ou en détresse sur le littoral martiniquais. La coordination de ce réseau a été confiée au bureau d'études Aquasearch dans le cadre de plusieurs marchés couvrant la période 2022-2026.

Au total, 437 appels ont été enregistrés et 81 interventions ont été réalisées entre avril 2025 et mars 2026. L'analyse des données collectées met en évidence une hausse des appels et des interventions pendant la période de reproduction des tortues marines, correspondant également à la période estivale. Le mois d'août a enregistré à lui seul 74 appels. Le signalement le plus fréquent concernait des tortues mortes sur la plage, avec 89 cas recensés. Pour 28% des signalements de tortues marines en Martinique, l'espèce n'a pas pu être identifiée. Lorsqu'elle l'était, la tortue imbriquée a été la plus concernée (41,1%), suivie par la tortue verte (24,9%) et la tortue luth (5,9%). Une disparité notable dans le nombre d'appels reçus entre les côtes Caraïbe et Atlantique a été observée, avec respectivement 260 et 61 signalements.

Parmi les actions réalisées par la coordination du RETOM, une commission thématique « Échouages et Détresses » s'est tenue en octobre 2025, regroupant les acteurs impliqués dans la gestion des interventions sur les tortues mortes ou en détresse en Martinique. Une formation des vétérinaires a également été réalisée en décembre 2025. Enfin, une session de formation a été organisée en janvier 2026 afin de renforcer le réseau avec de nouveaux bénévoles et de permettre le recyclage de ceux engagés depuis plus de trois ans. L'équipe de coordination a également continué à améliorer les supports à destination des bénévoles pour améliorer l'efficacité des interventions et optimiser la communication entre les acteurs impliqués.

SOMMAIRE

1	Contexte	1
2	Les membres du RETOM	2
3	Analyse de la base de données	3
3.1	Nombre d'appels par mois.....	3
3.2	Types de signalements.....	4
3.3	Répartition géographique des signalements.....	5
3.4	Signalements par espèce	6
3.5	Signalements par catégorie d'informateur	7
3.6	Actions après réception des appels.....	8
3.6.1	Actions mises en place par le RETOM.....	8
3.6.2	Les interventions selon les différents types de signalements	9
3.6.3	Interventions par espèce	12
3.6.4	Secteur et période d'intervention.....	13
3.7	Bilan pluriannuel	14
4	Autres actions réalisées	18
4.1	Commission thématique « échouages et détresses »	18
4.2	Mise à jour de la liste des membres inscrits sur la DEP	18
4.2.1	Formation des vétérinaires à la prise en charge de tortue en difficulté	18
4.2.2	Formation des nouveaux bénévoles.....	20
4.2.3	Recyclage des bénévoles	22
4.3	Mise à jour des supports pour les bénévoles.....	24
4.4	Newsletter.....	24
5	Conclusions et recommandations	25
6	Annexes.....	26

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Répartition par mois du nombre d'appels reçus par la coordination du RETOM.....	3
Figure 2 : Nombre d'appels reçus par la coordination du RETOM selon le type de signalement.	5
Figure 3 : Répartition géographique des appels pour des tortues marines en Martinique reçus par la coordination du RETOM.	6
Figure 4 : Nombre d'appels reçus par la coordination du RETOM pour des tortues marines en Martinique selon l'espèce.	7
Figure 5 : Nombre d'appels reçus par la coordination du RETOM selon la catégorie d'informateur.	8
Figure 6 : Types d'actions mises en place par la coordination du RETOM.	9
Figure 7 : Intervention réalisée par un vétérinaire du RETOM le 18/10/2025.....	11
Figure 8 : Répartition par mois du nombre d'interventions mises en œuvre par la coordination du RETOM.	14
Figure 9 : Évolution du nombre de signalements réceptionnés chaque année par le RETOM.	15
Figure 10 : Évolution au cours des années des types de signalements réceptionnés par le RETOM.	16
Figure 11 : Évolution au cours des années des signalements réceptionnés par le RETOM en fonction des espèces.	17
Figure 12 : Photographies de la formation des vétérinaires du 06/12/2025. © A. Guilleux.	19
Figure 13 : Présentation des différentes étapes de la dissection. a : Tortue morte congelée. b : Manipulation de la tortue. c : Ouverture de la tortue. d : Présentation des différents organes. ...	20
Figure 14 : Photographies prises durant la formation des nouveaux bénévoles le 23/01/2026.	21
Figure 15 : Proportion des nouveaux bénévoles participants à la formation de 2026 en fonction de leur secteur d'activité.	22
Figure 16 : Photographies de la matinée à la plage de Madiana pour le recyclage et la formation des bénévoles du 24/01/2026.	23

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Répartition par type de signalement du nombre d'interventions mises en œuvre par la coordination du RETOM.</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 2 : Répartition par espèce du nombre d'interventions mises en œuvre par la coordination du RETOM.</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 3 : Répartition par secteur du nombre d'interventions mises en œuvre par la coordination du RETOM.</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 4 : Nombre de personnes pouvant intervenir après la formation pour chaque secteur de Martinique.</i>	<i>23</i>

1 CONTEXTE

Face à un déclin important des populations de tortues marines dans la Caraïbe, un Plan National d'Actions en faveur des Tortues Marines des Antilles Françaises (PNATMAF) a été mis en place sur la période 2020-2029. Animé par l'association Trans Océans Tortues Marines (TOTM), il a pour objectif d'améliorer l'état de conservation des populations reproductrices et en alimentation. Pour cela, des actions de suivi des individus à terre et en mer ainsi que des mesures de conservation et de sensibilisation sont mises en œuvre.

Dans le cadre des actions n°18 et n°30 du PNATMAF, les activités du Réseau Échouage des Tortues Marines de Martinique (RETOM) consistent à « organiser les interventions terrain sur les situations de détresse » et à « contribuer aux études sur les impacts des activités humaines sur la santé des tortues marines ».

En continuité de l'année 2024-2025, le bureau d'études Aquasearch a poursuivi l'animation et la coordination du RETOM pour l'année 2025-2026. Cette coordination consiste en :

- ✓ L'administration d'un numéro d'urgence (+596 696 234 235) exclusivement réservé aux appels pour des tortues marines mortes ou en détresse,
- ✓ La gestion et l'analyse de la base de données des appels reçus sur le numéro d'urgence,
- ✓ L'animation et le développement du réseau de bénévoles autorisés et habilités à intervenir sur les différentes espèces de tortues marines mortes ou en détresse retrouvées en Martinique (tortues luths, vertes, imbriquées, caouannes, olivâtres et de Kemp, protégées par l'arrêté du 10 novembre 2022 relatif aux tortues marines et classées en Annexe I de la Convention sur le commerce international des espèces sauvages : CITES),
- ✓ La formation des vétérinaires aux différents soins d'urgence,
- ✓ La formation de nouveaux bénévoles rejoignant le réseau ainsi que le maintien à niveau des bénévoles formés,
- ✓ L'apport de propositions d'amélioration du fonctionnement du RETOM.

Ce rapport présente la synthèse des données recueillies par l'équipe de coordination du RETOM du 01 avril 2025 au 31 mars 2026, ainsi que les différentes actions qui ont été menées sur cette période.



2 LES MEMBRES DU RETOM

Le RETOM est constitué d'un réseau de bénévoles issus de différentes structures (brigades de l'environnement, agents municipaux, agents du Parc Naturel Régional de Martinique et du Parc Naturel Marin de Martinique, associations, services de l'État, vétérinaires...). Ce réseau intègre également des particuliers souhaitant s'impliquer dans la conservation des tortues marines à l'échelle de la Martinique.

Le statut de protection des tortues marines implique que toute intervention sur un spécimen vivant ou mort doit être faite dans le cadre d'une Dérogation Espèce Protégée (DEP). Ainsi, pour intervenir dans le cadre du RETOM, les bénévoles doivent suivre une formation obligatoire. Celle-ci vise à leur apporter des connaissances sur la biologie et l'écologie de ces espèces, la réglementation en vigueur, ainsi que sur les procédures à mettre en place lors des interventions selon les différents cas de figure. Suite à cette formation, les bénévoles sont inscrits sur la DEP spécifique au RETOM (Arrêté R02_2025_07_18_00001) pour une durée de trois ans, leur donnant l'autorisation légale de réaliser des interventions sur les tortues marines mortes ou en détresse sur le territoire martiniquais (Annexe 1). À l'issue de ces trois ans, les bénévoles doivent suivre un recyclage de leur formation afin de conserver leur habilitation.

3 ANALYSE DE LA BASE DE DONNÉES

Les résultats présentés dans cette partie comprennent les analyses de tous les signalements reçus entre le 01 avril 2025 et le 31 mars 2026.

3.1 NOMBRE D'APPELS PAR MOIS

Durant cette période, la coordination du RETOM a reçu 437 appels. Parmi eux, 27 % (n=118) concernaient des situations déjà signalées, ce qui reflète une bonne appropriation du numéro d'urgence par les interlocuteurs. La répartition des appels par mois montre que la majorité des signalements ont été faits entre août 2025 et octobre 2025 (Figure 1). Le plus grand nombre d'appels a été reçu en août 2025 (n=73). La période de novembre 2025 à mars 2026 est celle qui a fait l'objet du plus faible nombre de signalements avec un maximum de 35 appels en décembre 2025 et un minimum de 14 appels en janvier 2026. Ces tendances montrent une augmentation du nombre d'appels durant la période de reproduction des tortues marines.

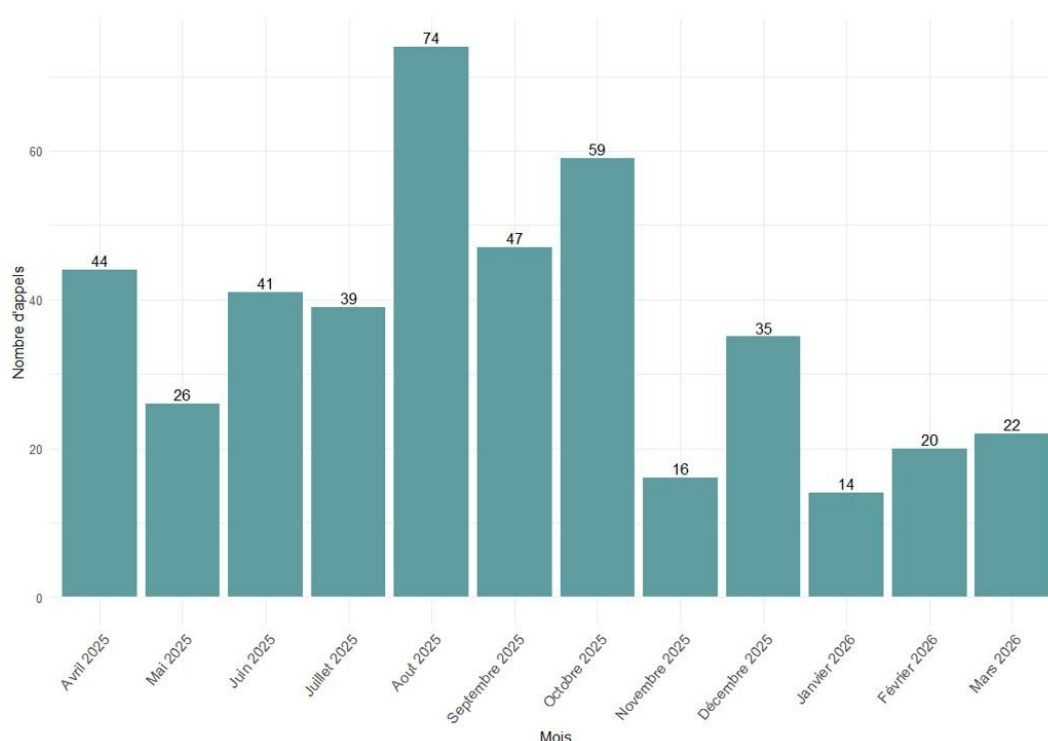


Figure 1 : Répartition par mois du nombre d'appels reçus par la coordination du RETOM.

3.2 TYPES DE SIGNALEMENTS

Parmi les 437 appels reçus, 23,8% (n= 104) ne concernaient pas une urgence pour des tortues marines (erreur de numéro, demande de renseignements, autre espèce, trace de ponte...) (Figure 2). La donnée indiquée « NA » concerne un appel manqué dont l'appelant n'a pu être recontacté. De plus, certains événements ont été transmis plusieurs fois à la coordination du RETOM. Ces appels ont été comptabilisés comme des re-siglements.

Pour les signalements relatifs aux tortues marines (76,2% ; n=333), le plus grand nombre d'appels a concerné des tortues mortes sur la plage (26,7% ; n=89 dont 47 re-siglements). Parmi les tortues concernées, 18 étaient des tortues vertes, 14 des tortues imbriquées et 10 des tortues dont l'espèce n'a pas pu être identifiée (42 tortues marines au total).

Les appels concernant des pontes et des émergences arrivent en deuxième et troisième positions, avec 21,3% des appels pour les pontes (n=71) dont 29 re-siglements et 12,3% des appels (n=41) pour les émergences (3 re-siglements). Parmi ces observations, 7 dérangements par le public (mauvais comportement d'observation, éclairage de la tortue...) de tortue adulte et 1 dérangement de juvéniles ont été comptabilisés. De nombreuses désorientations lors des émergences ont également été remontées avec 16 émergences désorientées enregistrées. 2 émergences ont également été problématiques à cause de filets de pêches sur la plage, provoquant un empêtrement des nouveau-nés. Ces différents signalements de désorientations et de mauvais comportements face à ces animaux illustrent les problématiques de nuisances lumineuses sur les plages de Martinique ainsi qu'un manque de sensibilisation du grand public sur les comportements à adopter lors d'observations de ces espèces.

Les tortues mortes en mer, quant à elles, font l'objet de 10,5% des signalements (n=35) avec 13 re-siglements. 4 tortues vertes, 7 tortues imbriquées et 11 tortues dont l'espèce n'a pas pu être identifiée ont été recensées mortes dans les eaux côtières de la Martinique.

Plusieurs appels portant sur des tortues vertes atteintes de fibropapillomatose sur la plage de Grande Anse aux Anses d'Arlet ont également été réceptionnés (16 appels, dont 4 re-siglements).

Enfin les appels concernant des tortues marines prises dans des engins de pêche ont représenté 8,7% (n=29) des signalements avec 4,5% pour des tortues encore vivantes (n=15, dont 2 re-siglements) et 4,2% pour des tortues retrouvées mortes (n=14, dont 7 re-siglements).

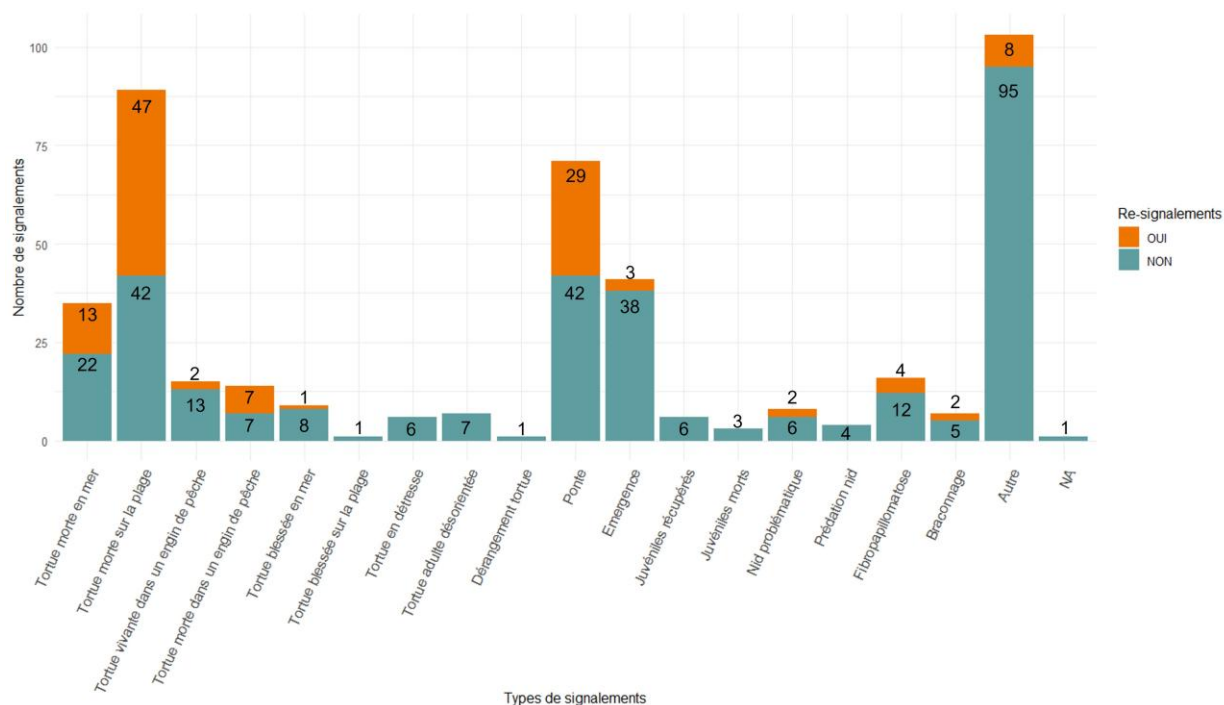


Figure 2 : Nombre d'appels reçus par la coordination du RETOM selon le type de signalement.

3.3 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SIGNALEMENTS

La Martinique a été divisée en quatre secteurs de manière à évaluer la répartition des signalements réceptionnés (Annexe 2). Parmi les 333 appels reçus liés aux tortues marines, 6 ont concerné des situations en Guadeloupe, 1 en hexagone et 5 n'ont pas pu être localisés. Pour les signalements de Guadeloupe, les appelants ont été redirigés vers le numéro d'urgence du Réseau Échouage des Tortues Marines de Guadeloupe. Pour les appels en lien avec les tortues marines en Martinique, la majorité se rapportait à la côte Caraïbe avec 25,2% (n=81) des appels au Nord et 55,7% (n=179) des appels au Sud. Sur la côte Atlantique, 12,1% des appels (n=39) ont été reçus pour le Sud et 6,8% des appels (n=22) pour le Nord (Figure 3).

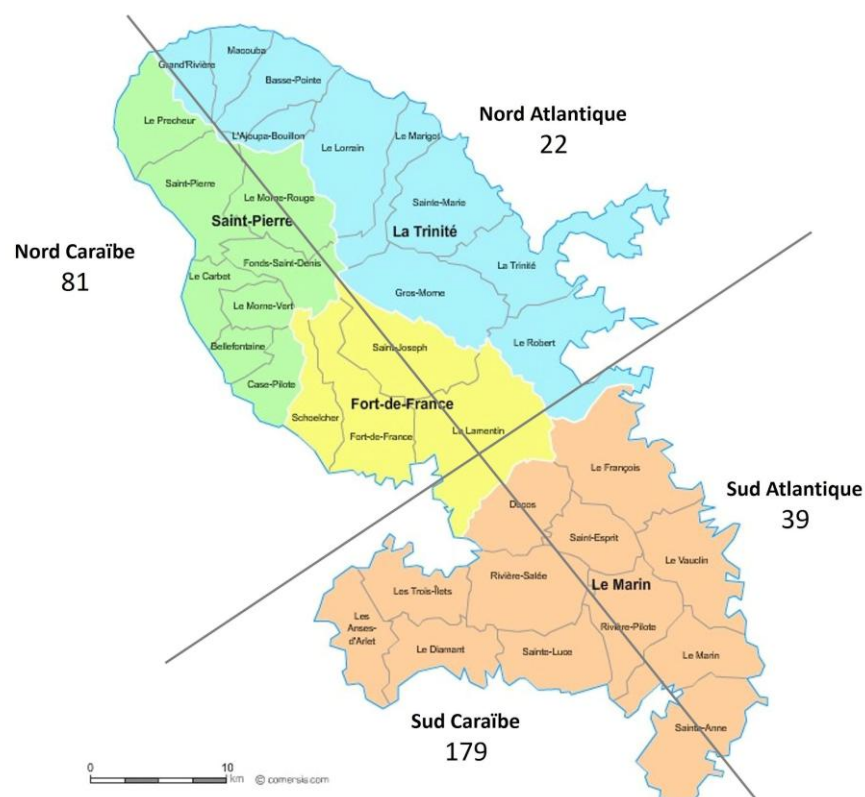


Figure 3 : Répartition géographique des appels pour des tortues marines en Martinique reçus par la coordination du RETOM.

3.4 SIGNALEMENTS PAR ESPÈCE

Malgré les efforts déployés, les informations remontées ne permettent pas toujours l'identification de l'espèce (nid, tortue fortement décomposée, photo non exploitable pour déterminer l'espèce...). Ces signalements représentent 28% des appels reçus concernant des tortues marines en Martinique (n=90) (Figure 4). Pour les individus dont l'espèce a pu être identifiée, les tortues imbriquées ont fait l'objet du plus grand nombre d'appels avec 41,1% des signalements (n=132). Les tortues vertes ont concerné 24,9% des appels (n=80) et les tortues luth 5,9% des appels (n=19).

Certains appels réceptionnés se rapportaient à d'autres espèces que des tortues marines (5% ; n=22), telles que des tortues de terre, des iguanes, des oiseaux ou des chauves-souris.

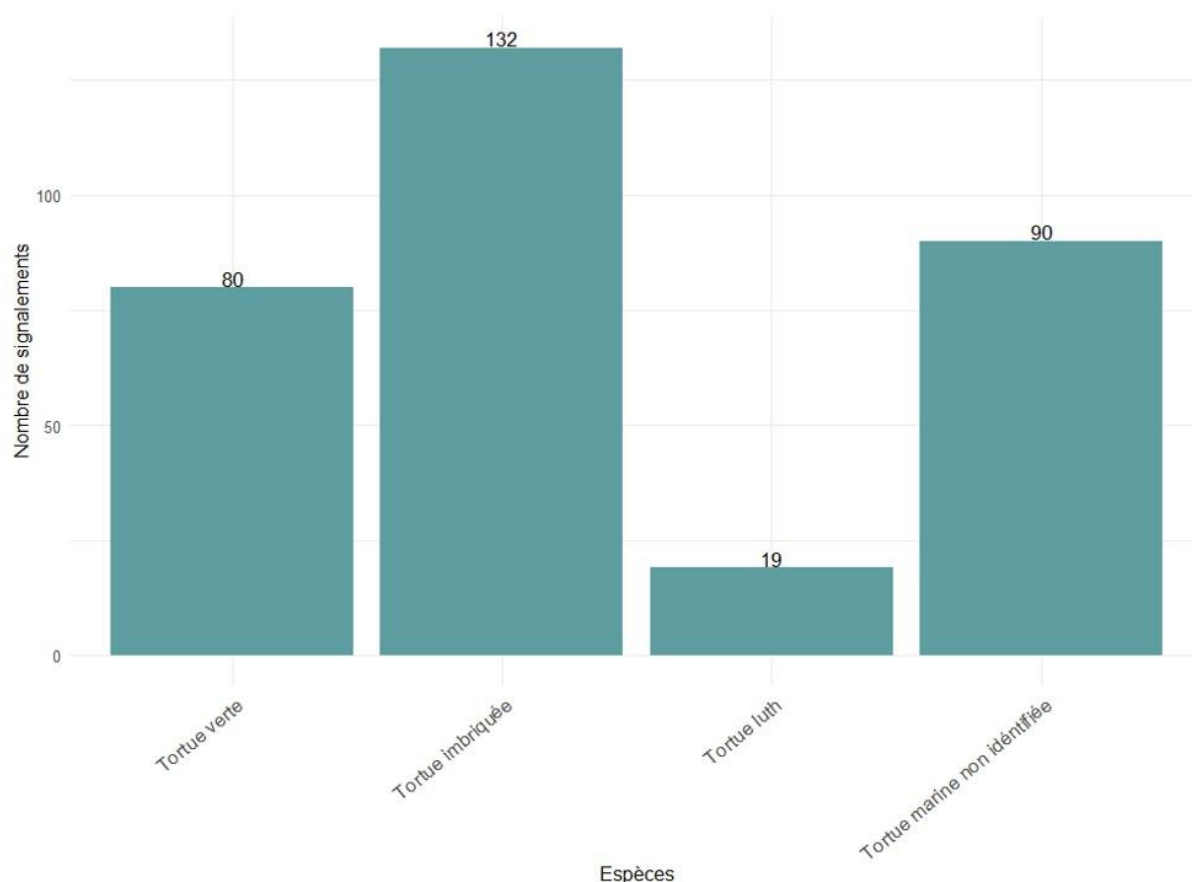


Figure 4 : Nombre d'appels reçus par la coordination du RETOM pour des tortues marines en Martinique selon l'espèce.

3.5 SIGNALEMENTS PAR CATÉGORIE D'INFORMATEUR

Comme pour les années précédentes, la très grande majorité des appels reçus ont été transmis par des particuliers (75,3% ; n=329). Cela montre une bonne connaissance du numéro d'urgence ou une facilité à trouver les coordonnées du RETOM (Figure 5). Pour la période étudiée, les membres du réseau ont été la seconde source de remontée d'information avec 7,6% des signalements (n=33). Les opérateurs nautiques (clubs de plongée, excursionnistes...) et les services d'urgence (gendarmes, policiers, pompiers) ont également fait partie des acteurs ayant transmis régulièrement des informations avec respectivement 6,6% (n=29) et 5,5% (n=24) des signalements. Enfin, les services de l'État (PNMM, ONF...) et les services territoriaux (brigades de l'environnement, employés municipaux...) ont aussi rapporté plusieurs situations avec 2,3% (n=10) des appels pour les premiers et 1,8% (n=8) pour les seconds.

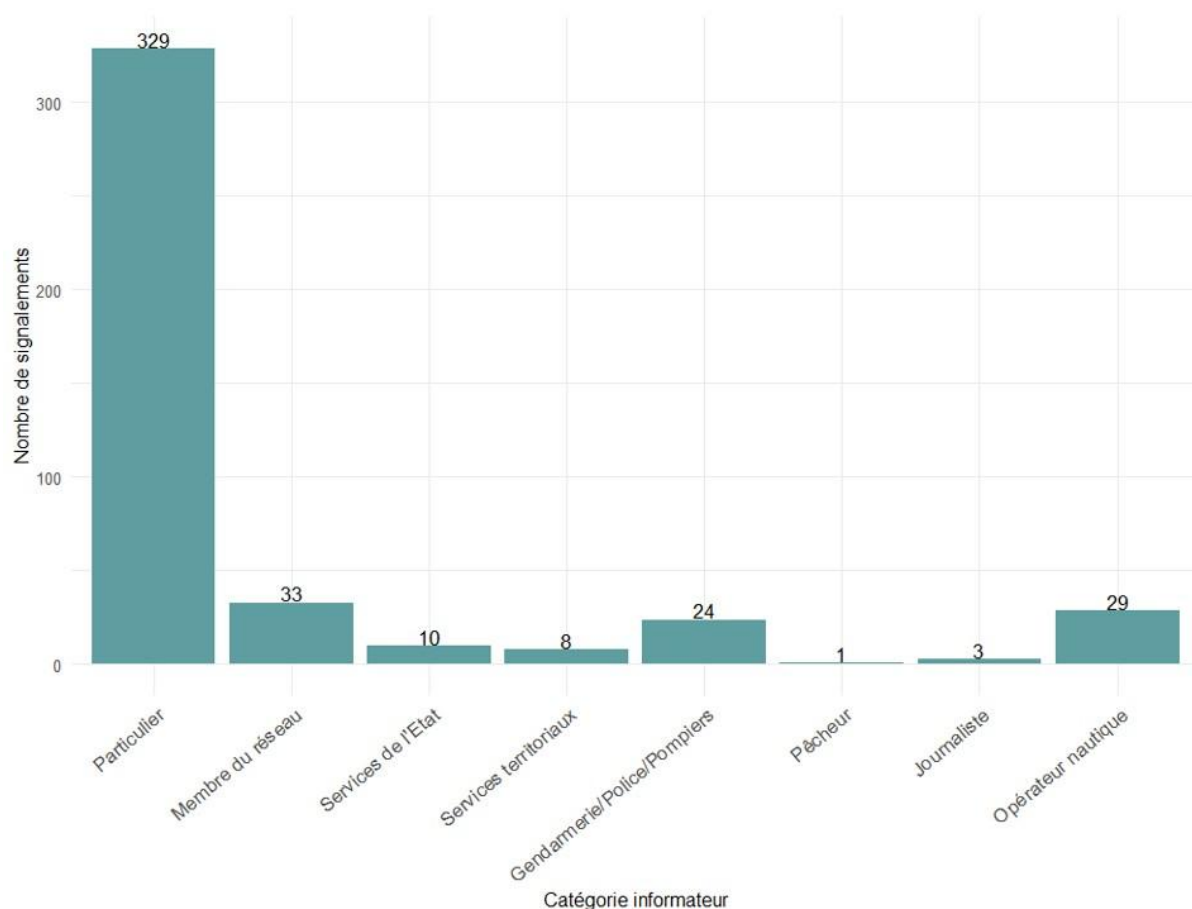


Figure 5 : Nombre d'appels reçus par la coordination du RETOM selon la catégorie d'informateur.

3.6 ACTIONS APRÈS RÉCEPTION DES APPELS

3.6.1 ACTIONS MISES EN PLACE PAR LE RETOM

Une grande partie des appels réceptionnés n'ont pas nécessité la mise en place d'une intervention (58,6% ; n=256) (Figure 6). En effet, les informations données ont concerné des situations de pont ou d'urgence sans difficulté, des signalements répétés pour des situations déjà connues de la coordination, des informations ne concernant pas la Martinique ou tout autre appel ne portant pas sur les tortues marines. Pour une partie des appels, aucune action n'était possible (22,9% ; n=100). Ces signalements correspondaient à des tortues mortes observées au large, des informations transmises trop tardivement pour permettre une intervention, des nids érodés, ainsi que des interventions impossibles par manque ou indisponibilité de bénévoles sur certains secteurs (n=9).

Parmi tous les appels concernant les tortues marines en Martinique, 25,2% (n=81) ont conduit à une intervention. 61,7% de ces interventions (n=50) ont été réalisées par un membre bénévole du RETOM et 33,3% (n=27) par les membres de la coordination. Cette dernière catégorie comprend les interventions où la coordination s'est rendue directement sur place (n=18) et celles où les appelants ont été guidés au téléphone pour leur indiquer les bonnes procédures (sans manipulation) et rappeler la réglementation (n=9). Pour finir, 4,9% des interventions (n=4) ont été réalisées par des gendarmes, policiers ou pompiers, également encadrés par la coordination.

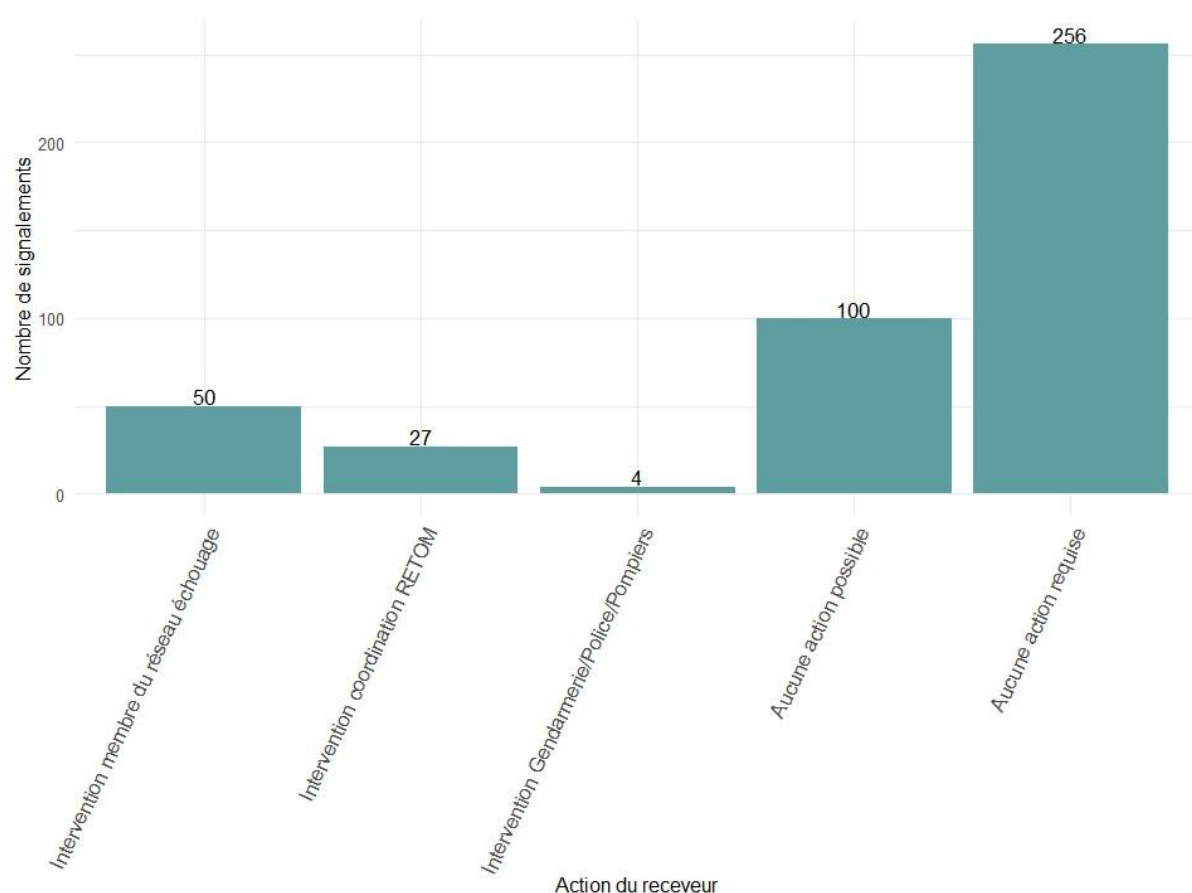


Figure 6 : Types d'actions mises en place par la coordination du RETOM.

3.6.2 LES INTERVENTIONS SELON LES DIFFÉRENTS TYPES DE SIGNALEMENTS

Les tortues mortes sur la plage ont concerné 39% du nombre total d'interventions avec 30 prises en charge pour 42 tortues mortes signalées (Tableau 1). 14 tortues imbriquées, 12 tortues vertes et 4 dont l'espèce n'a pas été identifiée ont fait l'objet d'une intervention. 16 de ces actions ont été réalisées par des bénévoles, 13 par la coordination du RETOM, 1 par la



police de l'environnement et 1 par les gardes du littoral de la commune du François. En cas d'impossibilité de faire venir un bénévole sur place, toutes les informations relevables sans manipulation de l'individu étaient communiquées par l'appelant avant appel des services techniques pour évacuation de la carcasse.

Les émergences ont représenté 16,9% des interventions avec 13 interventions pour 38 signalements. Celles-ci ont été mises en place afin de réorienter des juvéniles désorientés par la lumière, de dégager le passage en cas d'obstacles ou d'humidifier le sable en cas d'émergence en pleine journée. 8 interventions ont été réalisées pour des émergences de tortues imbriquées et 5 pour des juvéniles non identifiés. Celles-ci ont été effectuées par les membres bénévoles (11 interventions) et la coordination du RETOM (2 interventions).

Les pontes ont également donné lieu à 16,9% du total des interventions avec 13 opérations réalisées pour 42 signalements reçus. Celles-ci ont été mises en place pour réguler la foule et limiter le dérangement des individus. 10 tortues imbriquées et 3 tortues luths ont été concernées par ces interventions. 6 d'entre elles ont été réalisées par des membres bénévoles, 4 par la coordination du RETOM, et 3 par les gendarmes.

Les tortues adultes désorientées ont fait l'objet de 7,8% des interventions avec 6 interventions pour 7 signalements reçus. De la même manière que pour les émergences, celles-ci ont été mises en place pour rediriger les individus désorientés par la lumière et limiter le dérangement en cas de forte affluence. Toutes ces prises en charge ont été faites pour des tortues imbriquées par la coordination (4 interventions) et des membres bénévoles du RETOM (2 interventions).

5,2% des interventions ont porté sur des tortues en détresse avec 4 interventions pour 6 signalements réceptionnés. Celles-ci ont été mises en place, pour libérer des individus coincés dans des sargasses, dans une ravine ou encore dans des rochers. Les opérations ont consisté à dégager le passage ou, en dernier recours, à porter l'animal. Les deux situations qui n'ont pas fait l'objet d'une intervention ont été signalées après la prise en charge de la tortue par un particulier et un militaire. 2 tortues qui n'ont pas pu être identifiées et 2 tortues imbriquées ont requis ces interventions qui ont toutes été réalisées par des bénévoles du réseau.

Les juvéniles récupérés par des particuliers ont également entraîné 5,2% des interventions (4 interventions). Elles ont été guidées par téléphone par la coordination du RETOM afin de transmettre les bons gestes et de rappeler la réglementation.

Les situations de tortue vivante dans un engin de pêche et de tortue morte en mer ont chacune concerné 2 interventions (2,6%). Les deux interventions portant sur des tortues dans des engins de pêche ont été réalisées par des membres du réseau sur des tortues imbriquées. La première était pour libérer des nouveau-nés d'un filet posé sur la plage et la seconde pour libérer puis soigner une tortue enchevêtrée dans des fils de pêche. Pour cette dernière, une vétérinaire du RETOM s'est rendue sur la plage afin de nettoyer et désinfecter les plaies de l'animal (Figure 7). Les interventions pour les tortues mortes en mer ont été effectuées par des membres du réseau sur une tortue verte et une tortue non identifiée (forte décomposition).



Figure 7 : Intervention réalisée par une vétérinaire du RETOM le 18/10/2025

Pour finir, les tortues blessées sur la plage ou mortes dans un engin de pêche ainsi que les juvéniles morts ont fait l'objet d'une intervention pour chacune des catégories. La tortue blessée sur la plage était une tortue verte, redirigée vers la mer par un membre de la coordination du RETOM. La tortue morte était une tortue imbriquée retrouvée enchevêtrée à 2 mètres de fond et prise en charge par la BIM (Brigade d'Intervention en Mer). Enfin, les nouveau-nés étaient également des tortues imbriquées, retrouvés morts autour du nid suite au passage d'une autre tortue ayant creusé son nid au même endroit. L'intervention d'un bénévole du RETOM a permis de constater la situation.

Tableau 1 : Répartition par type de signalement du nombre d'interventions mises en œuvre par la coordination du RETOM.

TYPE DE SIGNALEMENT	NOMBRE D'INTERVENTIONS	POURCENTAGE DES INTERVENTIONS
Tortue morte sur la plage	33	39
Émergence	14	16,9
Ponte	13	16,9
Tortue adulte désorientée	6	7,8
Tortue en détresse	4	5,2
Nouveau-nés récupérés	4	5,2
Tortue vivante dans un engin de pêche	2	2,6
Tortue morte en mer	2	2,6
Tortue blessée sur la plage	1	1,3
Tortue morte dans un engin de pêche	1	1,3
Nouveau-nés morts	1	1,3

3.6.3 INTERVENTIONS PAR ESPÈCE

Il apparaît que la majorité des interventions ont été réalisées pour des tortues imbriquées (55,6% ; n=45) (Tableau 2). Les tortues vertes et les tortues luth ont respectivement fait l'objet de 21% (n=17) et 3,7% (n=3) des interventions. Enfin, pour 19,6% (n=16) des actions menées, l'espèce n'a pu être identifiée avec certitude à l'aide d'une photo (émergence désorientée, tortue décomposée...).

Tableau 2 : Répartition par espèce du nombre d'interventions mises en œuvre par la coordination du RETOM.

ESPÈCE	NOMBRE D'INTERVENTIONS
Tortue imbriquée	45
Tortue verte	17
Tortue non identifiée	16
Tortue luth	3

3.6.4 SECTEUR ET PÉRIODE D'INTERVENTION

Le secteur pour lequel les interventions ont été les plus nombreuses est celui du Sud Caraïbe avec 48,1% (n=39) des interventions (Tableau 3). 30,9% (n= 25) ont été réalisées dans le Nord Caraïbe, 12,3% (n=10) dans le Nord Atlantique et 8,6% (n=7) dans le Sud Atlantique.

Tableau 3 : Répartition par secteur du nombre d'interventions mises en œuvre par la coordination du RETOM.

SECTEUR	NOMBRE D'INTERVENTIONS
Sud Caraïbe	39
Nord Caraïbe	25
Nord Atlantique	10
Sud Atlantique	7

La majorité des interventions ont été effectuées en août 2025 et en octobre 2025 avec respectivement 22,2% (n=18) et 14,8% (n=12) des prises en charge (Figure 8). Durant cette période, les actions ont été principalement déclenchées pour des émergences et des tortues mortes sur la plage.

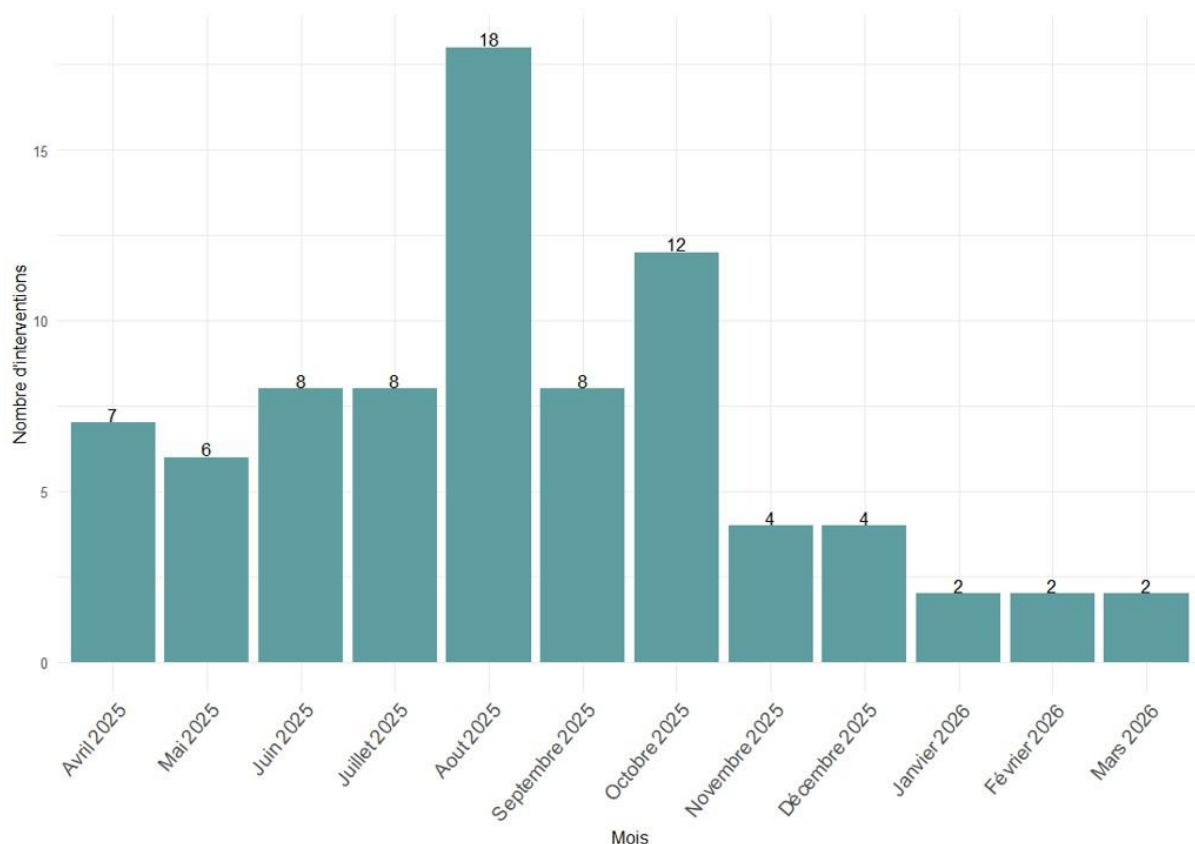


Figure 8 : Répartition par mois du nombre d'interventions mises en œuvre par la coordination du RETOM.

3.7 BILAN PLURIANNUEL

Le bureau d'étude Aquasearch a coordonné le RETOM depuis avril 2022. Les résultats de cette partie concernent les signalements reçus du 07 avril 2022 au 31 mars 2026. La Figure 9 illustre que le plus grand nombre d'appels a été réceptionné entre avril 2022 et mars 2023. Une diminution est ensuite observée pour les deux années suivantes avec respectivement 516 et 402 appels. Enfin, une légère réaugmentation a été observée pour la dernière année (avril 2025 - mars 2026) avec 437 signalements réceptionnés.

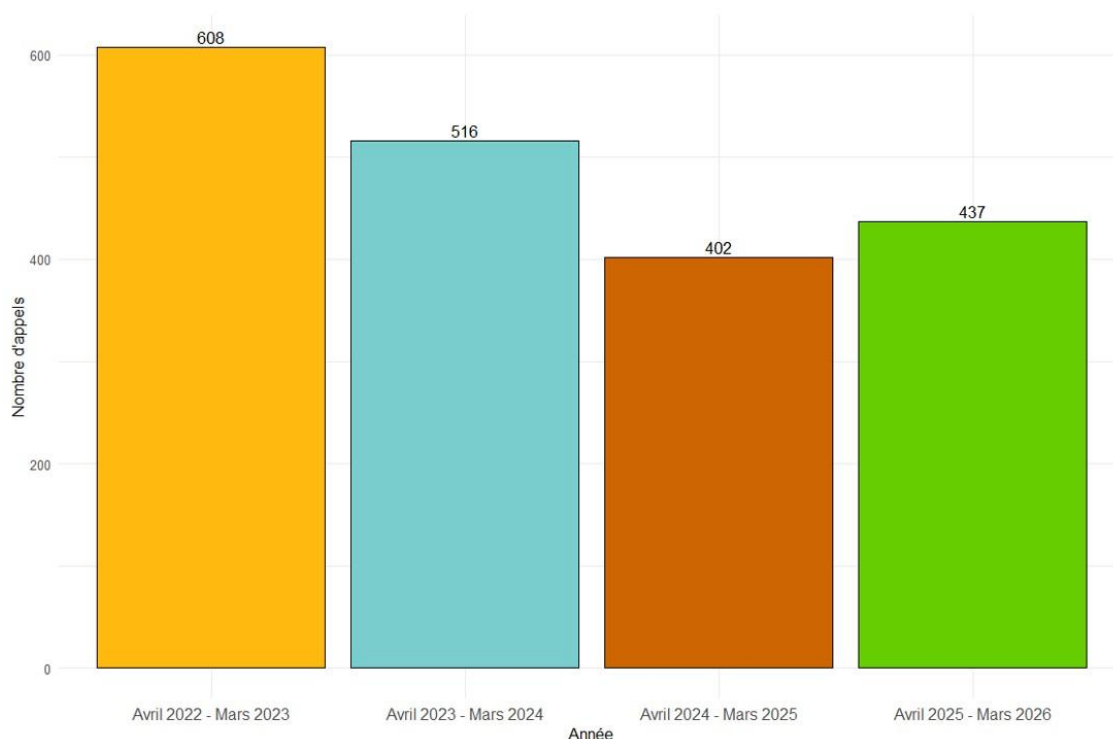


Figure 9 : Évolution du nombre de signalements réceptionnés chaque année par le RETOM.

La Figure 10 représente l'évolution des différents types de signalements au cours de la période étudiée. Pendant quatre années, les types de signalements les plus importants ont été les tortues mortes sur la plage (12,2% pour la première période, 18,8% pour la deuxième, 16,7% pour la troisième et 20,4% pour la dernière), ou en mer (10,4%, 11,8%, 9,7% et 8%), les émergences (13,8%, 11%, 8,5%, 9,4%), les pontes (11,2%, 14,7%, 19,4%, 16,2%) et enfin les signalements qui ne concernaient pas les tortues marines (20,2%, 14,7%, 15,9%, 23,6%). La proportion des types de signalements évolue de manière identique sur l'ensemble des périodes étudiées. Le graphique montre en revanche qu'il y a davantage de tortues mortes sur la plage en 2023-2024 (18,8%) et 2025-2026 (20,4%) qu'en 2022-2023 (12,2%) et 2024-2025 (20,4%). L'évolution des signalements des émergences a également chuté entre 2022-2023 (13,8%) et 2025-2026 (9,4%).

Pour les signalements qui ne se rapportent pas à des tortues marines, une diminution est observée au cours des trois premières années (20,2%, 14,7%, 15,9%), avec une réaugmentation à la dernière année (23,6%). Ces tendances, couplées au nombre total d'appels réceptionnés par an (Figure 9), peuvent traduire d'une meilleure compréhension, par le public, des objectifs du numéro d'urgence au fil du temps. Cependant, l'inversement de la tendance sur la dernière année montre que la communication autour de ce numéro reste importante afin de limiter les utilisations inopportunes ou les mauvais transferts par les structures pouvant être contactées (gendarmes, pompiers, DEAL, mairies...).

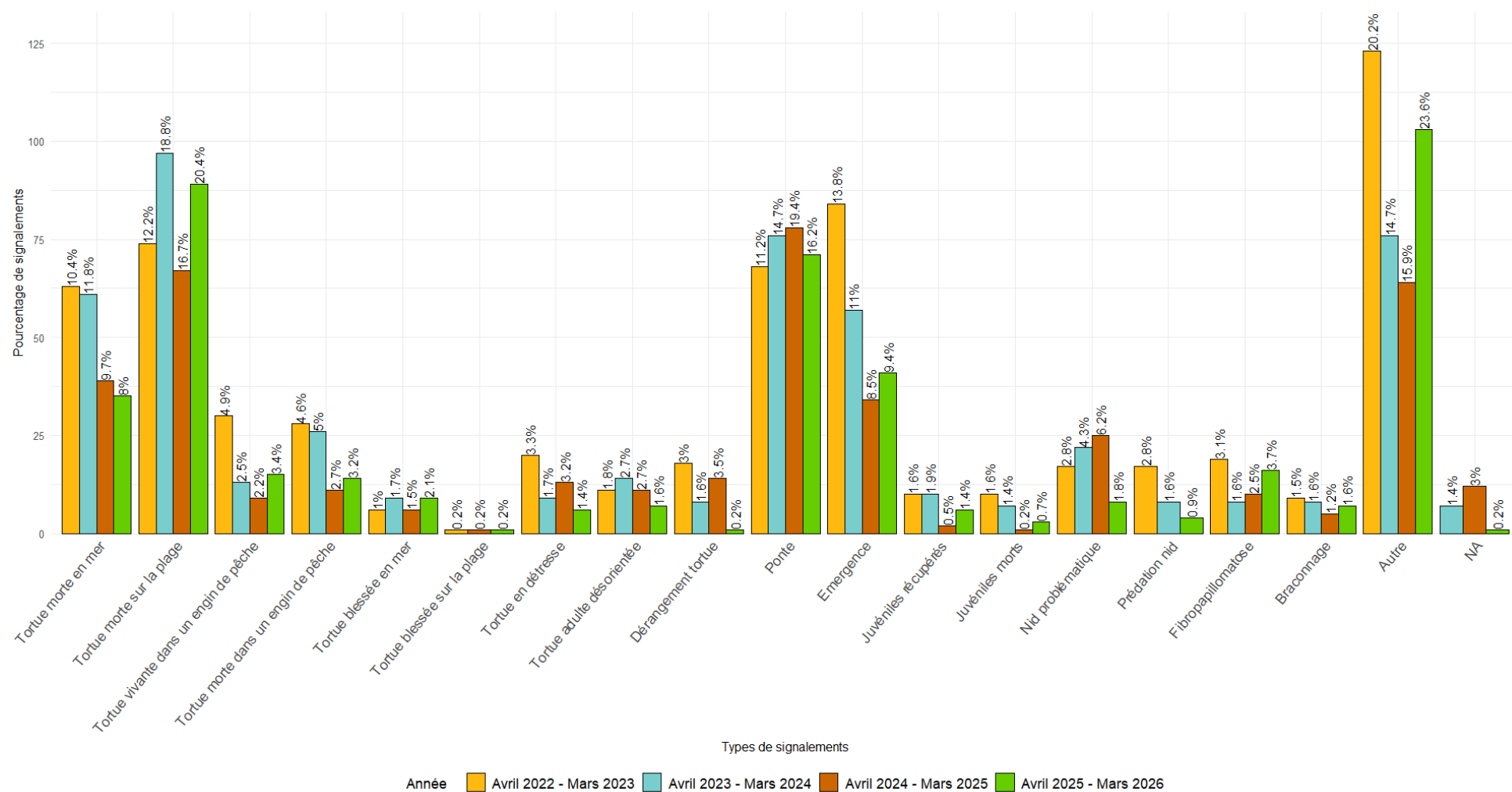


Figure 10 : Évolution au cours des années des types de signalements réceptionnés par le RETOM.



La Figure 11 représente l'évolution des signalements par espèce en fonction des années. Pour la période avril 2024 à mars 2025, les tortues dont l'espèce n'a pas pu être identifiée sont majoritaires dans les signalements (39,9%, n=143). Pour les trois autres années, ce sont les tortues imbriquées qui ont représenté le plus de signalements, avec 42,9% des appels pour la première période, 41,3% des appels pour la seconde période, et enfin 36,2% des appels pour la dernière période (n= 196, 193 et 143).

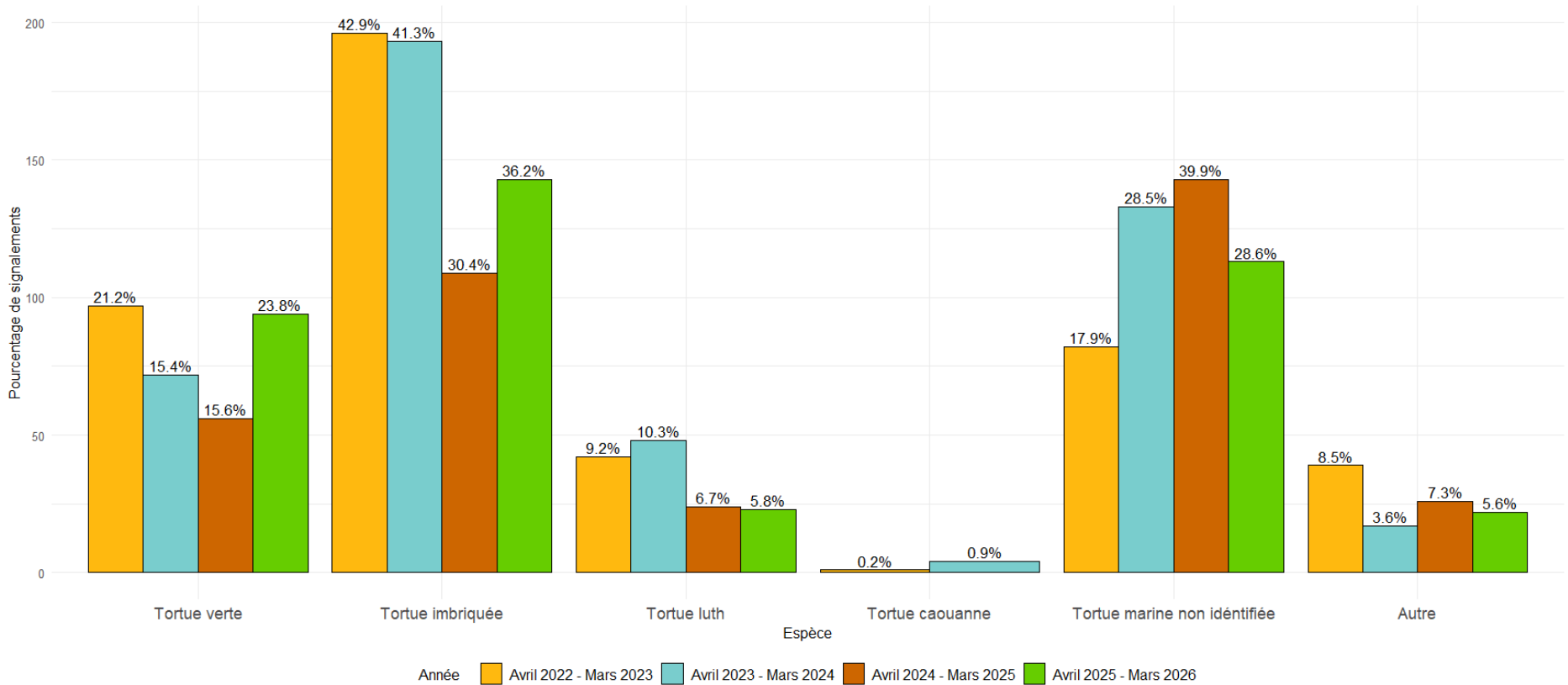


Figure 11 : Évolution au cours des années des signalements réceptionnés par le RETOM en fonction des espèces.

4 AUTRES ACTIONS RÉALISÉES

4.1 COMMISSION THÉMATIQUE « ÉCHOUAGES ET DÉTRESSES »

Selon la décision 15 de la commission thématique « Conservation en mer » qui s'est tenue en 2022, une deuxième commission thématique portant sur les échouages et les tortues marines en détresse a été organisée et animée par Aquasearch le 23 octobre 2025. Cette commission visait à rassembler les acteurs concernés par des cas d'échouages ou de détresses de tortues marines en Martinique, afin de réfléchir collectivement à leur prise en charge et d'améliorer et optimiser la gestion des différents cas par le RETOM (liste des participants en Annexe 4 et ordre du jour en Annexe 5). Elle a permis de revoir le cadre légal et les procédures existantes, d'identifier les difficultés rencontrées sur le terrain, et de proposer des solutions concrètes et concertées. Cette commission a conduit à formuler des pistes d'amélioration pour une meilleure prise en charge pour certains cas identifiés. Un compte-rendu détaillé de cette commission thématique a été rédigé et est disponible auprès de l'animation du PNATMAF.

4.2 MISE À JOUR DE LA LISTE DES MEMBRES INSCRITS SUR LA DEP

4.2.1 FORMATION DES VÉTÉRINAIRES À LA PRISE EN CHARGE DE TORTUE EN DIFFICULTÉ

Dans le cadre du Réseau Échouage des Tortues Marines de Martinique, les bénévoles sont confrontés à des tortues marines blessées en mer ou échouées. Dans ce cas, l'enjeu principal est de poser un pronostic vital afin d'évaluer l'urgence de la situation et les possibilités de soins pour l'animal. Ainsi une évaluation préalable de la situation est réalisée par téléphone entre la personne ayant donné le signalement et la coordination du RETOM avec, si possible, un transfert de photos et vidéos. Selon le type de blessure, la coordination du RETOM détermine la nécessité d'une intervention sur site. En cas de blessure nécessitant des soins, la coordination transmet les informations, photos et vidéos, à un vétérinaire du réseau pour que ce dernier indique si une intervention médicale est nécessaire ou possible.

Suite au renouvellement de la DEP et au départ des anciens membres vétérinaires, très peu de vétérinaires étaient formés en Martinique pour effectuer des interventions sur des tortues marines blessés. Il a donc été acté lors de la commission échouage de novembre 2024 de mettre en place une formation afin de faciliter les différentes étapes d'interventions. Celle-ci

avait pour objectif le renforcement d'un réseau de vétérinaires pouvant conseiller la coordination et réaliser des soins sur les tortues marines dans le cadre du RETOM. Les vétérinaires participant à cette formation sont également tenus de suivre la formation générale permettant l'habilitation aux interventions s'ils souhaitent intervenir sur les cas de tortues échouées sur les plages ou en détresse.

Lors de cette formation, 10 vétérinaires ont été formés et 1, anciennement formée en 2020, a été recyclée. Ces derniers exercent dans les cliniques de Sainte Luce, du François, des Trois-Îlets, du Robert, de Fort de France et de Gros Morne (Annexe 6).

Cet événement s'est tenu sur deux demi-journées, les 6 et 7 décembre 2025 et a été animé par le docteur Evva Jolt, vétérinaire exerçant en Guadeloupe, formé et expérimenté dans les interventions sur les des tortues marines. La première demi-journée s'est déroulée l'après-midi du 6 décembre 2025, de 14 h à 17 h 30, dans les locaux du cabinet vétérinaire GreenVet à Sainte-Luce (Figure 12). Cette session théorique a permis de présenter le fonctionnement du RETOM et d'aborder les trois sujets suivants :

- ✓ **Partie 1** : Physiologie et anatomie des tortues marines ;
- ✓ **Partie 2** : Types de blessures, maladies et cas médicaux généraux ;
- ✓ **Partie 3** : Prise en charge thérapeutique des tortues marines.

Lors de cette formation, le Dr Evva a présenté les différents cas possibles d'intervention dans le cadre du RETOM.



Figure 12 : Photographies de la formation des vétérinaires du 06/12/2025. © A.Guilleux.

La deuxième partie de la formation a eu lieu le matin du 7 décembre 2025 (9h à 11h). Une dissection exploratoire a été réalisée sur une jeune tortue verte. Ce spécimen, en très bon état, avait été récupéré par le RETOM et conservé dans un congélateur dans l'attente

d'utilisation à des fins de projets scientifiques ou pour une dissection dans le cadre d'une formation dédiée (Figure 13,a).

La dissection s'est articulée en différentes thématiques. Elle a débuté avec l'entraînement des vétérinaires aux prises de sang et aux injections sous-cutanée. Puis le formateur a fait un rappel sur la manipulation des tortues vivantes (Figure 13,b). Enfin, les différentes étapes de dissection ont été présentées (Figure 13,c). Un examen du contenu stomacal et des poumons ainsi qu'une identification des organes ont pu être réalisés et les vétérinaires ont pu manipuler la tortue (Figure 13,d).

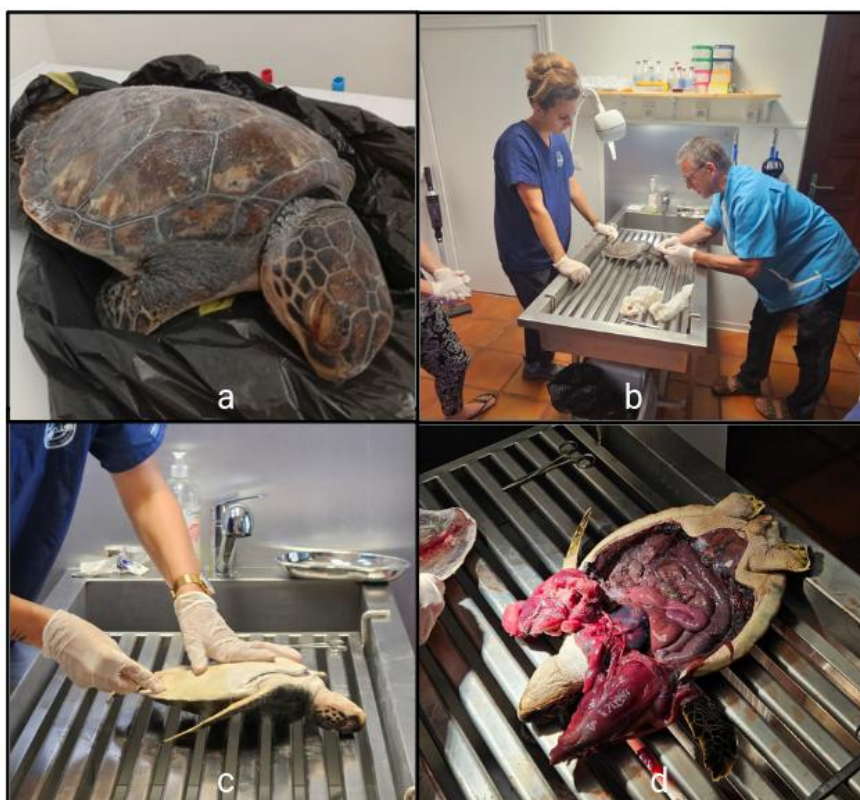


Figure 13 : Présentation des différentes étapes de la dissection. a : Tortue morte congelée. b : Manipulation de la tortue. c : Ouverture de la tortue. d : Présentation des différents organes.

4.2.2 FORMATION DES NOUVEAUX BÉNÉVOLES

La formation des nouveaux membres et le recyclage des bénévoles formés depuis plus de trois ans se sont tenus les 23 et 24 janvier 2026. Suite à cela, l'annuaire du RETOM a été mis à jour et la nouvelle liste a été transmise à l'équipe de coordination du PNATMAF pour mise à jour des membres inscrits sur la DEP en cours de validité.

La première journée s'est déroulée dans les locaux de la DEAL de Martinique à Schoelcher de 08h à 15h (Figure 14). Il a été présenté le cadre réglementaire concernant les tortues marines en Martinique, ainsi que la biologie de ces espèces, les menaces qu'elles subissent et enfin les modalités de fonctionnement du réseau échouage. Plusieurs notions ont été abordées :

- ✓ **Partie 1 : Réglementation** (présentée par P. Bellenoue). Cette section a permis de retracer le contexte historique et réglementaire de la protection des tortues marines, aux échelles nationale et internationale. Le PNATMAF et la DEP ont également été abordés.
- ✓ **Partie 2 : Évolution, espèces et adaptations des tortues marines** (présentée par C. Violo et M. Poupard). L'objectif était de familiariser les nouveaux bénévoles avec l'écologie des tortues marines, en mettant l'accent sur les espèces présentes en Martinique.
- ✓ **Partie 3 : Menaces et causes de mortalité** (présentée par C. Violo et M. Poupard). Cette partie a mis en lumière les menaces pesant sur les tortues marines, qu'elles soient d'origine naturelle ou anthropique. Le rôle de sensibilisation des bénévoles auprès du grand public a également été souligné.
- ✓ **Partie 4 : Procédure d'alerte et d'intervention** (présentée par M. Poupard et C. Violo). Cette dernière partie a détaillé l'ensemble du protocole d'intervention dans le cadre du RETOM. La conduite à tenir et les actions à mener ont été présentées selon les différents cas de figure (tortues mortes ou en détresse).

À la fin de chaque intervention, une session d'échanges a été proposée afin d'éclaircir les points abordés.

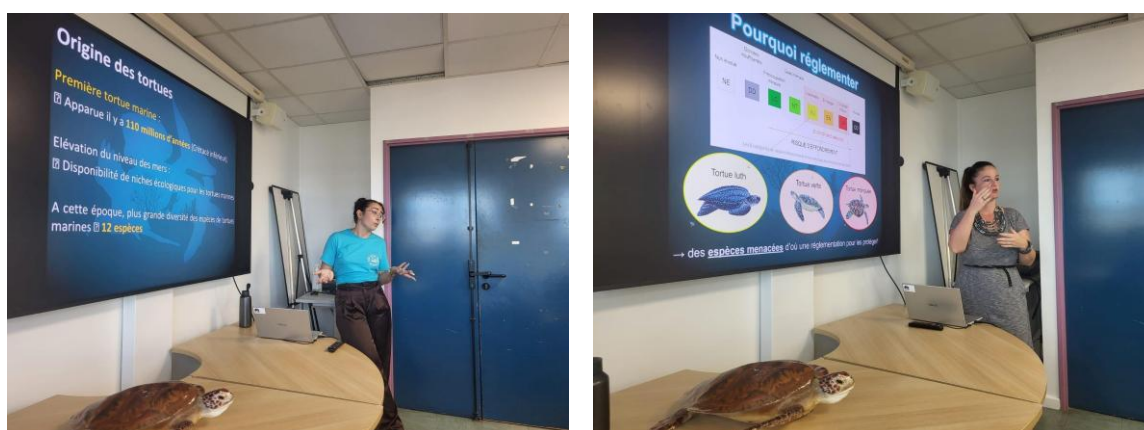


Figure 14 : Photographies prises durant la formation des nouveaux bénévoles le 23/01/2026.

Au total, 23 nouveaux bénévoles ont été formés et ont signé la charte du RETOM. La Figure 15 représente la proportion des nouveaux bénévoles inscrits en fonction de leur structure.

78,3% des nouveaux inscrits sont des particuliers et ne proviennent pas d'une institution en lien avec les tortues marines. 4,3% sont associés aux services de l'État et le reste des personnes sont des membres d'associations (8,7%) et des scientifiques (8,7%).

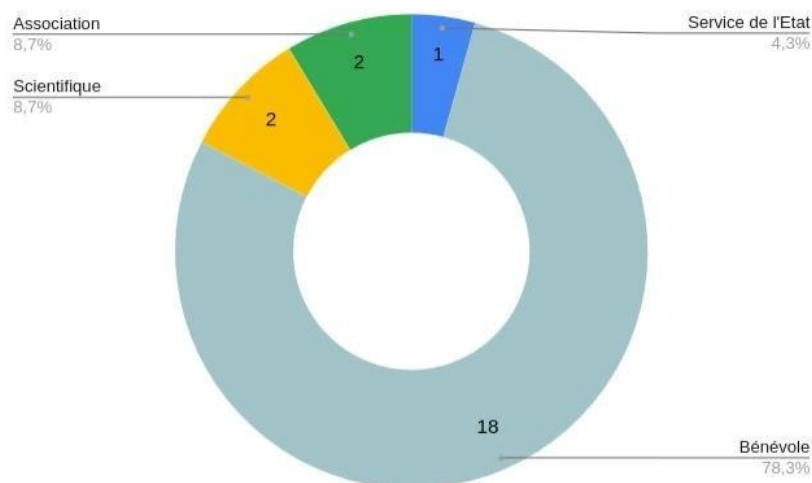


Figure 15 : Proportion des nouveaux bénévoles participants à la formation de 2026 en fonction de leur secteur d'activité.

La deuxième partie de la formation des nouveaux bénévoles s'est déroulée le lendemain avec le recyclage des membres formés depuis plus de trois ans.

4.2.3 RECYCLAGE DES BÉNÉVOLES

Le recyclage, ainsi que la partie « mise en pratique » de la formation des nouveaux bénévoles, ont eu lieu le matin du 24 janvier 2026, sur la plage de Madiana à Schœlcher (8h-12h). Le Carbet des Sciences a mis à disposition le matériel pédagogique du Réseau Tortues Marines de Martinique pour faciliter l'assimilation par les participants : trois maquettes de tortues (imbriquée, verte et luth), ainsi que le chapiteau de la caravane de sensibilisation.

La matinée s'est articulée en deux grandes parties. La première a permis de rappeler les procédures à suivre selon les différents cas, puis trois ateliers pratiques ont été proposés et animés par l'équipe d'Aquasearch :

- ✓ **Atelier 1** : Procédure à suivre en cas d'échouage d'une tortue morte sur la plage.
- ✓ **Atelier 2** : Procédure à appliquer pour une tortue vivante en difficulté sur le rivage.
- ✓ **Atelier 3** : Étude de cas pratiques à partir de photos d'interventions réelles.

Deux groupes d'une quinzaine de personnes ont été constitués afin que chacun puisse participer tour à tour à l'ensemble des ateliers. La matinée s'est conclue par un pot de l'amitié pour dynamiser la cohésion entre les bénévoles (Figure 16).



Figure 16 : Photographies de la matinée à la plage de Madiana pour le recyclage et la formation des bénévoles du 24/01/2026.

Au total, six personnes ont participé à la session de recyclage organisée dans la matinée. Le faible nombre de personnes à recycler s'explique par le nombre important de participants l'année précédente (51). Parmi elles, quatre appartenaient aux services de l'État, tandis qu'une dépendait d'une structure associative, et la dernière faisait partie de la communauté scientifique en lien avec les tortues marines.

Le RETOM compte désormais 142 bénévoles habilités, tous signataires de la charte du RETOM.

Le secteur Sud-Caraïbe est celui qui compte le plus d'intervenants mobilisables, avec 96 bénévoles actifs. Ils sont 56 à pouvoir intervenir dans le Nord-Caraïbe et 42 dans le Sud-Atlantique. Le Nord-Atlantique est le secteur mobilisant le moins de personnes, avec 32 intervenants (Tableau 4). À noter que beaucoup de bénévoles sont mobilisables sur plusieurs secteurs, ce qui explique que la somme des effectifs dépasse le total de 142. De plus, le signalement des informations sur un groupe WhatsApp commun à tous permet l'intervention des bénévoles sur tous les secteurs en cas de déplacement.

Tableau 4 : Nombre de personnes pouvant intervenir après la formation pour chaque secteur de Martinique.

SUD ATLANTIQUE	SUD CARAÏBE	NORD ATLANTIQUE	NORD CARAÏBE
42	96	32	56

4.3 MISE À JOUR DES SUPPORTS POUR LES BÉNÉVOLES

Les documents d'intervention à destination des bénévoles ont été révisés lors de l'organisation de la formation de mars 2025 :

- ✓ Des améliorations aux procédures d'intervention ont été apportées
- ✓ La fiche d'intervention en ligne a été revue de manière à l'adapter au mieux aux différentes interventions et optimiser son remplissage. Celle-ci est accessible à tous les bénévoles *via* le lien suivant :
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdxzMBtMpue13TXcS3O07iwyNg7OyT1KlcpclSEAgpiTI1KZg/viewform>
- ✓ Un QR code redirigeant vers le formulaire d'intervention a également été généré pour permettre aux bénévoles d'accéder plus facilement au formulaire.
- ✓ Un document synthétique imprimable rappelant les étapes d'intervention pour chaque cas a été créé et transmis aux bénévoles pour leur servir de Guide d'intervention. Il inclut le QR code d'accès à la fiche d'intervention.

4.4 NEWSLETTER

Deux Newsletters ont été transmises à tous les membres du RETOM, une en septembre 2025 et la deuxième en avril 2026 (Annexes 7 et 8). Ces envois ont pour objectif de conserver la dynamique du réseau, de favoriser l'échange d'informations entre les membres de la coordination et les bénévoles et de valoriser leur mobilisation et leurs interventions. Elles permettent également de faire un bilan des signalements reçus et des actions menées, ainsi que de mettre en avant certaines interventions marquantes.

5 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Depuis 2022, le nombre d'appels réceptionnés par la coordination montre une bonne connaissance et une facilité à trouver le numéro d'urgence malgré une utilisation souvent inappropriée (signalement d'autres espèces, demandes de renseignements sur les tortues...). Les particuliers sont toujours la source principale d'informations. Les formations et recyclages ainsi que la réactivité des bénévoles pour réaliser les interventions ont également montré une forte implication des membres du réseau et une volonté de le faire grandir. Le secteur Atlantique reste cependant celui avec le plus faible nombre de bénévoles et d'interventions.

Recommandations pour le fonctionnement du RETOM :

- ✓ Malgré une bonne connaissance du numéro d'urgence, de nouvelles communications sur son usage pourraient être bénéfiques afin de limiter les appels concernant d'autres espèces.
- ✓ Des panneaux ou supports de communication sur les plages ou dans les restaurants pourraient permettre de rappeler de manière claire et simplifiée les bons gestes face à des pontes ou des émergences pour limiter les mauvais comportements.
- ✓ Des actions de sensibilisation supplémentaires en saison touristique sur les plages les plus soumises aux mauvais comportements pourraient également être envisagées.
- ✓ Une communication avec les mairies pour trouver des solutions ou des alternatives face à la pollution lumineuse sur les plages doit être assurée.
- ✓ Un rappel par les autorités compétentes des conditions d'enlèvement des cadavres des tortues à la charge des services techniques des communes serait également à prévoir. En effet, certaines mairies doivent encore être rappelées à plusieurs reprises pour que les cadavres soient retirés ou ont indiqué ne pas en être responsables.
- ✓ Une communication plus importante avec les pêcheurs et leurs formateurs au démaillage et à la réanimation doit également être instaurée afin d'assurer la transmission des bons gestes et de la conduite à tenir ainsi que la remontée d'information auprès de la coordination du RETOM pour limiter la perte d'informations sur ces interventions.

6 ANNEXES

Annexe 1 : DEP (pages 1 et 2 sur 22) et liste des personnes habilitées aux interventions



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté 2022-07-08-00005

portant dérogation à l'interdiction de capture, d'enlèvement, de
perturbation intentionnelle de spécimens vivants et morts et de mutilation
de spécimens morts des espèces animales protégées de Tortue verte
(*Chelonia mydas*), de Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*), de Tortue
luth (*Dermochelys coriacea*), de Tortue caouanne (*Caretta caretta*), de Tortue
de Kemp (*Lepidochelys kempii*) et de Tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*)

LE PRÉFET

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L.411-1, L.411-1-A, L.411-2,
L.122-1, L.415-1, L.415-3, R122-12, R.411-1 à R.411-14, R.412-1 à R.412-7 et D.411-21-1 et
suivants ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié, relatif à la déconcentration des
décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 97-1204 du 19 décembre 1997 modifié par le décret n° 99-259 du 31
mars 1999, pris pour l'application de l'article 2.1° du décret du 15 janvier 1997 précité ;

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril
2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services
de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions
des services de l'État dans les départements et régions d'Outre-mer, à Mayotte et à
Saint-Pierre et Miquelon ;

Vu le décret du Président de la République en date du 29 juillet 2022 nommant
Monsieur Jean-Christophe BOUVIER, préfet de la région Martinique, préfet de la
Martinique à compter du 23 août 2022 ;

Vu l'arrêté ministériel du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et
d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du Code de
l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 janvier 2020 modifiant les conditions d'instruction des
dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du Code de l'environnement ;

Préfecture de la Martinique - rue Victor Sévère - BP 6471648 - 97 262 Fort-de-France CEDEX

Vu l'arrêté ministériel du 10 novembre 2022 fixant la liste des tortues marines protégées sur le territoire national et les modalités de leur protection ;

Vu l'arrêté du 15 janvier 2020 nommant M. Jean-Michel MAURIN, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement (groupe II) de la Martinique à compter du 1er février 2020 ;

Vu l'arrêté n° R02-2023-01-23-00005 du 23 janvier 2023 portant délégation de signature à M. Jean-Michel MAURIN, directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Martinique ;

Vu l'arrêté n° R02-2023-12-18-00002 du 18 décembre 2023 portant subdélégation de signature de M. Jean-Michel MAURIN aux agents de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Martinique en matière d'administration générale ;

Vu la demande de dérogation pour la capture et la perturbation intentionnelle de spécimens vivants, ainsi que la destruction de spécimens morts, des espèces animales protégées de tortues marines, présentée par la direction territoriale de Martinique de l'Office National des Forêts (ONF), sous couvert de son directeur territorial, déposé le 27 septembre 2023 ;

Vu l'avis favorable émis par le conseil national de la protection de la nature (CNP), le 12 janvier 2024 ;

Vu les avis reçus lors des deux consultations publiques réalisées sur le site internet de la DEAL Martinique du 05/04/2024 au 20/04/2024 inclus et du 29/05/2024 au 12/06/2024 inclus ;

Vu le Plan National d'Actions en faveur des tortues marines aux Antilles françaises (PNATMAF) 2020-2029 ;

Considérant que les actions qui font l'objet de la présente dérogation s'inscrivent dans le cadre du plan national d'actions 2020-2029 en faveur des tortues marines des Antilles françaises et sont ainsi réalisées dans l'intérêt de la protection de ces espèces protégées et de la conservation de leurs habitats naturels ;

Considérant qu'il n'existe pas de solution alternative à ces actions ;

Considérant que la dérogation ne nuit pas au maintien des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle ;

Nom	Prénom	Nom	Prénom	Nom	Prénom
ADELON	Sébastien	EUGENIA	Yvann	MODESTIN	Emma
ALEXANDRINE	Thomas	FOIREST	Mathias	MODESTIN	Maximilien
AUGUSTE	Janick Joseph	FRELAUT	Jacques	MOUTAMALLE	Dominique
AUGUSTE	Christophe	GALVA	Vincent	NICOLAS	Jean-Claude
BAILLY	Delphine	GAREL	Bruno	NIQUEUX	Solène
BALMY	Coralie	GILLET	Alban	ORTOLÉ	Célia
Barbet	Stéphane	GLOAGUEN	Deborah	OTTMANN	Maité
Bastardo	Claire	GONCALVES	Ruben	OULMA	Jonathan
BEATRIX	Melvin	GRESSER	Julie	PARIS	Adélie
BELFAN	David	GUILLEUX	Alexis	PETIT	Fabien
BELHUMEUR	Wilfried	HADDAD	Mélissa	PIEJOS	Laura
BELLENOUE	Pauline	HARIVELLE	Kéo	POUPARD	Marion
BENEAT	Hervé	HERLAUT	Julien	PRIEUR	Magali
BERGE	Romain	HUET	David	PRIEUR	Nicolas
BERNARD	Gregory	HYAUMET	Julie	QUACH	Megan
BIREMBAUT	Michael	HYAUMET	Valentine	RENIA	Ludvina
BOUQUETY	Eric	JACARIA	François	RENVIER	Amandine
BOURGEOIS	Ouvéa	JOLET	Olivier	RIVIÈRE	Tiphaine
BOUSSICAULT	Elodie	JOUAN	Jennifer	ROLLIN	Mickael
BRUNET	Célia	JOSEPH REINETTE	Daniel	ROUGIER	Emma
BULLET	Thi-Aurore	JUHEL	Laurent	RUET	David
CARON	Jean-Luc	JUHEL	Roselyne	SABA	Jonathan
CARRIOT	Nathan	KIMMES	Clotilde	SAFI	Morjane
CHAPUIS	Estelle	LABEAU	Tatiana	SAINT-CYR	Nina
CHARVOT	Barbara	LAGUIERCE	Laure	SANCHEZ	Théo
CHAUVEAU	Magali	LARRABURRU	Jeremy	SIMBA	Pierrette
CHEKROUN	Jessica	LE CARRER	Johan	THELAMON	Philippe
CHEVALLIER	Damien	LE GUEVEL	Mélanie	THERET	Chloé
CHOURROT	Louise	LE GUILLOU	Ioena	THIRIET	Mélis
CINCON	Céline	LE SELLIN	Damien	THOBOIS	Martine
CLAIRICIA-GRAZIANI	Marjorie	LECOMPTE	Sylvain	TORDEUR	Gabrielle
COLSON	Fany	LEHARLE	Lucie	TURSI	Yannick
COMBES	Magali	LEPORI	Muriel	URVOY	Kevin
CONDE	Béatriz	LEWANDOWSKI	Carla	VALIN	Céline
CORGERON	Antoine	LHERMITTE	Claude	VALSIN	Michel
CORGERON	Julie	LOPEZ-CARMONA	Sophie	VALSIN	Sylviana
CYPRIENNE	Michel	LORDINO	Hervé	VANDEN BERGHE	Charlotte
DAUL	Jacques-Charles	LOUIS-MARIE	Eddy	VEGA	Pauline
DE MONTGOLFIER	Benjamin	MAILLET	Thomas	VEIL	Claude
DE THORE	Jacques	MALATRAIT	Lucie	VIOLO	Coline
DELEDDA-TRAMONI	Gipsy	MANNARI	Tessa	VIOLO	Stéphane
DESCHERES	Marine	MARTIAL	Cédric	VIOLO	Isabelle
DOBAT	Alexandre	MARTIAL	François	VITELA	Antoine
DOUBLET	Marine	MAUGEE	Lévy	VOISIN	Julie
DUPORGE	Nathalie	MAUVOIS	Willy	VUGTEVEEN	Vera
DUVERGER	Lisa	MAUVOIS	Xavier	WARGNIER	Walter
EBERLING	Antoine	MELI	Stéfano	WIRTH	Fabien
				ZIMBAN	Fabrice

Annexe 2 : Répartition des communes de Martinique par secteur

CARAÏBE		ATLANTIQUE	
NORD	SUD	NORD	SUD
Le Prêcheur	Le Lamentin	Trinité	
Saint-Pierre	Ducos	Sainte Marie	Le Marin
Le Carbet	Rivière-Salée	Le Marigot	Sainte Anne
Bellefontaine	Trois-Ilets	Le Lorrain	Le Vauclin
Case-Pilote	Anses d'Arlet	Basse-Pointe	Le François
Schoelcher	Le Diamant	Macouba	Le Robert
Fort-de-France	Sainte Luce	Grand'Rivière	
	Rivière-Pilote		

Annexe 3 : Nombres d'appels reçus par la coordination du RETOM selon l'espèce et les différents secteurs géographiques de Martinique

	Sud-Atlantique	Sud-Caraïbe	Nord-Atlantique	Nord-Caraïbe
Tortue verte	10	56	4	10
Tortue imbriquée	11	71	11	38
Tortue luth	4	11	3	1
Tortue non identifiée	14	41	4	32



Annexe 4 : Liste des participants à la commission thématique « échouages et détresses »

Personnes en présentiel :

Bellenoue Pauline, Chargée de mission milieu marin DEAL, pilotage du PNATMAF

Duporge Nathalie, Aquasearch, Cheffe de projet, coordination du RETOM

Guilleux Alexis, Trans Océans Tortues Marines, Animateur territorial Martinique PNATMAF

Keurinck Olivier, Gendarmerie Nationale

Pinotie Thibault, Service garde-côtes des douanes Antilles Guyane

Pouey-Sartalou Victoria, Sanctuaire AGOA, Chargée d'étude

Renia Ludvina, ONF, Chargée d'appui à l'animation du PNATMAF

Violo Coline, Aquasearch, chargée de mission

Personnes présentes en visioconférence :

Bayer Lucie, Sanctuaire AGOA, Chargée d'étude

Combes Magali, Chargée de projet, l'Asso-Mer

Marie-Louise Solaine, Chargée de mission Gestion et Aménagement Délégation Outre-Mer
Conservatoire du littoral

Poupard Marion, Aquasearch, Cheffe de projet, coordination du RETOM

Valin Céline, Aquasearch, Chargée de mission, coordination du RETOM

Annexe 5 : Ordre du jour de la commission thématique « échouages et détresses ».



Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Ordre du jour détaillé - commission thématique "échouages et détresse" du PNATMAF : 23 octobre 2025

Intervenant ou animateur	Sujets	intervention
Aquasearch (N. Duporge)	Accueil des participants Tour de table Présentation de l'ordre du jour Introduction de l'objectif de la commission	13h00-13h10
Animation PNA (A. Guilleux)	Présentation du PNA tortues marines Gouvernance Enjeux Objectifs Focus sur actions 18 et 19 Changement de structure d'animation	13h10-13h20
ONF (L. Renia)	Fiche Réflexe	13h20-13h30
Aquasearch, Assomer, CNRS C.Valin, N. Duporge & M. Poupard, M. Combes, CNRS (à définir)	Fonctionnement du RETOM et bilan des interventions Fonctionnement Moyens humains et matériels Bilan de la prestation sur la période 01/12/2024 - 10/10/2025	13h30-13h45
	Intervention N°1 : les tortues marines retrouvées mortes Chaîne d'intervention Acteurs concernés Amélioration constatées Points potentiellement bloquants recontrés	13h45-14h00
	Intervention N°2 : les tortues marines blessées Chaîne d'intervention Acteurs concernés Amélioration constatées Points potentiellement bloquants recontrés	14h00-14h15
	Intervention N°3 : pontes et émergences problématiques Chaîne d'intervention Acteurs concernés Amélioration constatées Points potentiellement bloquants recontrés	14h15-14h30
	Intervention N°4 : les tortues marines prises accidentellement dans des engins de pêche Chaîne d'intervention Acteurs concernés Amélioration constatées Points potentiellement bloquants recontrés	14h30-14h45
Aquasearch, DEAL (N.Duporge & P. Bellenoue)	Prélèvements d'échantillons biologiques et stockage Projet nécessitant la mise en place des prélèvements ? Lieu de stockage Prélèvements coquilles et oeufs	14h45-15h00
Pause 10 min		
Aquasearch, SD-OFB (A préciser)	Cas Particulier N°1 : Suspicion de braconnage sur les tortues marines (adultes, immatures et oeufs) Bilan signalements au RETOM Suites données par le SD-OFB Difficultés rencontrées	15h10-15h25
DEAL, ONF, Aquasearch (N. Duporge, L. Renia & P. Bellenoue)	Cas particulier N°2 : Evènements de forte affluence (Mercury Beach, TDY, etc.) Consignes aux organisateurs Retour d'expérience du nouveau protocole	15h25-15h35
Aquasearch, CNRS (M. Poupard & N. Duporge)	Formations Bilan formation 2024 Formations à venir Financements	15h35-15h50
Aquasearch, Animation PNA (C.Valin, A. Guilleux)	Communication RETOM Newsletter Communications avec les bénévoles Communication en intervention	15h50-16h00
Aquasearch N. Duporge	Clôture	

Annexe 6 : Fiche d'émargement de la formation et liste des vétérinaires formés à la prise en charge de tortues en difficulté



Formation Vétérinaires RETOM 06/2025



Réseau Échouage
Tortues Marines
de Martinique

Nom	Prénom	Clinique	Téléphone	Mail	Signature	Présence (Samedi et/ou Dimanche)
RENVIER	Amandine	GREEN VET	0696531929	amandinerenvier@orange.fr		Samedi & Dimanche
BAILLY	Delphine	GREEN VET	0686435506	delphine.bailly.95@gmail.com		Samedi & Dimanche
SAINT-CYR	Nina	GREEN VET	0696661919	nina.saintcyr@gmail.com		Samedi & Dimanche
CHARVIS	Estelle	Green Vet	068317292	estelle.2635@hotmail.fr		Samedi & Dimanche
LEHARLE	Lucie	VetoSud	0696015284	lucie.leharle@gmail.com		samedi aprm
VOISIN	Julie	STANIN'VET	0644084463	julievoisin@madinvet.com		Samedi
VUGTEVEEN	Vera	Le Robert	061885525	veravugteveen@hotmail.com		Samedi & Dimanche
GUILLEUX	Alexis	TOM	0696268962	alexis.guillevu@retom.org		Samedi
COLSON	Fany	Vet'Alizés	0676589319	fany.colson@hotmail.fr		Samedi & Dimanche
LEWANDOWSKI	Carla	Vet Alizés	0641502974	carla.lewandowski22@gmail.com		Samedi
KIMMES	Clotilde	GROS MORNE	0629214277	clotilde.k@hotmail.fr		Samedi & Dimanche
BERNARD	Gregory	GREEN VET	068841668	gricha666@yahoo.fr		Samedi & Dimanche

Nom	Prénom	Structure	COURRIEL	TEL	Année de formation
BAILLY	Delphine	Green vet	delphine.bailly.95@gmail.com	06 96 43 55 06	2025
BERNARD	Gregory	Green vet	gricha666@yahoo.fr	06 96 84 16 68	2025
CHAPUIS	Estelle	Green vet	Estelle.2635@hotmail.fr	06 26 32 72 92	2025
COLSON	Fany	Vet'Alizés	fany.colson@hotmail.fr	06 76 58 93 19	2025
KIMMES	Clotilde	Gros Morne	clotilde.k@hotmail.fr	06 29 21 42 77	2025
LEHARLE	Lucie	Veto Sud	lucie.leharle@gmail.com	06 96 01 52 84	2025
LEWANDOWSKI	Carla	Vet'Alizés	Carla.lewandowski22@gmail.com	06 41 50 28 74	2025
RENVIER	Amandine	Green vet	amandinerenvier@orange.fr	06 96 53 19 29	2025
SAINT-CYR	Nina	Green vet	nina.saintcyr@gmail.com	06 96 06 19 19	2025
VOISIN	Julie	Le François	julievoisin@madinvet.com	06 44 08 44 63	2025
VUGTEVEEN	Vera	Le Robert	veravugteveen@hotmail.com	06 18 18 55 25	2025



NEWSLETTER DU RETOM

Septembre 2025

Bienvenue dans notre nouvelle newsletter dédiée aux actions du Réseau Échouage Tortues Marines de Martinique. Nous vous invitons à découvrir un bilan des dernières actions du réseau, portées par l'équipe d'Aquasearch et les bénévoles avec :

1. [Le bilan d'avril 2025 à septembre 2025](#)
2. [Récits d'interventions](#)
3. [Formation à venir](#)
4. [Quelques rappels utiles](#)



LE BILAN D'AVRIL 2025 A SEPTEMBRE 2025

253 appels réceptionnés
43,1% pour le Sud Caraïbes
38% pour les tortues imbriquées

Entre le 1er avril 2025 et le 16 septembre 2025, **253 appels ont été réceptionnés** (Figure 1). La majorité des appels ont été reçus durant le mois d'août 2025 avec 74 appels, représentant 29,2% du total. Les mois d'avril, juin et juillet 2025 sont ensuite les mois avec le plus d'appels réceptionnés avec respectivement 44, 41 et 39 appels.

Le secteur le **plus concerné** par ces appels était le **Sud Caraïbe** (43,1% ; 109 appels) (Figure 2).

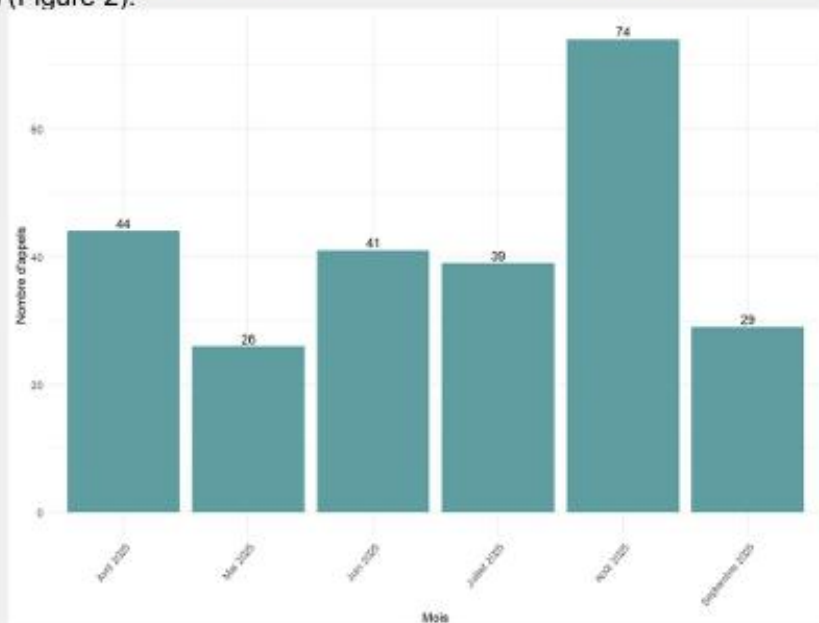


Figure 1 : Nombre d'appels réceptionnés par mois



Figure 2 : Nombre d'appels réceptionnés par secteurs

Durant cette période, la **majorité des signalements** ont concerné des **tortues en ponte** (22,9% ; 58 appels), illustrant le pic de la saison des pontes des tortues marines (Figure 3). Un nombre similaire d'appels (22,1% ; 56 appels) a concerné des signalements qui ne se rapportaient pas à des situations d'urgence (demande de renseignements, autre espèce, trace de ponte...).

Les autres principaux signalements ont été pour :

- Des **tortues mortes sur la plage** avec 15,8% des appels (40 appels),
- Des **émergences** avec 9,1% des appels (23 appels)

20,5% des signalements reçus par la coordination du RETOM ont nécessité une intervention des bénévoles formés et habilités, de la coordination ou des forces de l'ordre (gendarmerie, police, pompiers). Sur les 52 interventions réalisées durant cette période, 29 (55,8%) ont été réalisées par 15 bénévoles formés.

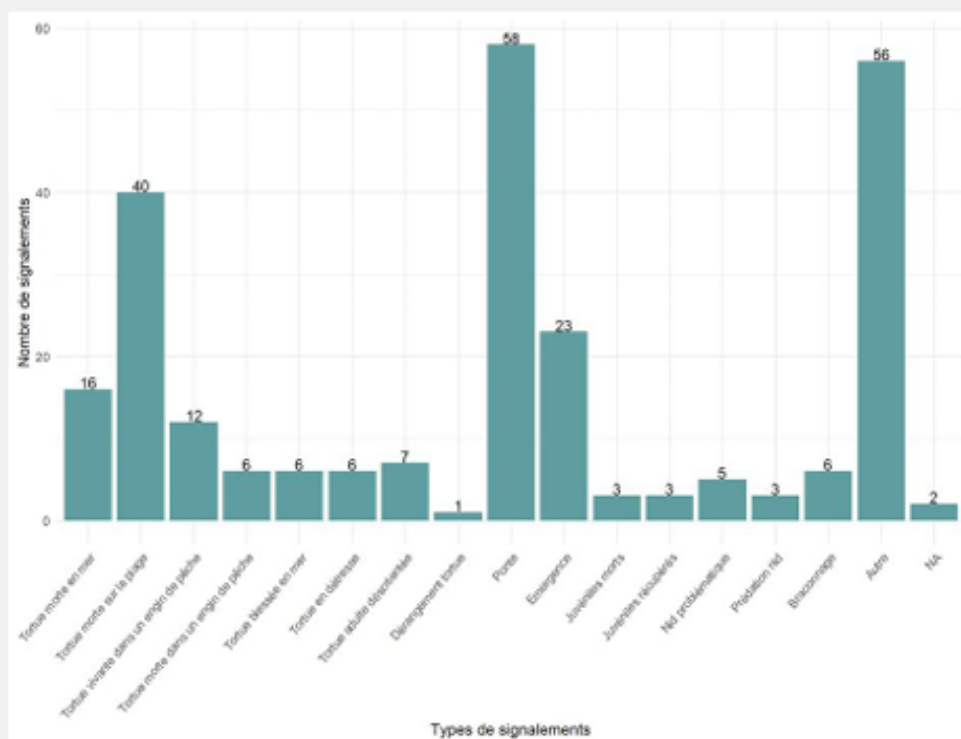


Figure 3 : Nombre d'appels réceptionnés selon les différents types de signalements

Pour les appels concernant les tortues marines, l'espèce a été identifiée dans 71,9% des cas (156 appels) (Figure 4). 44,2% des appels ont concerné des tortues imbriquées (96 appels) 18,4% des tortues vertes (40 appels) et 9,2% des tortues luths (20 appels).

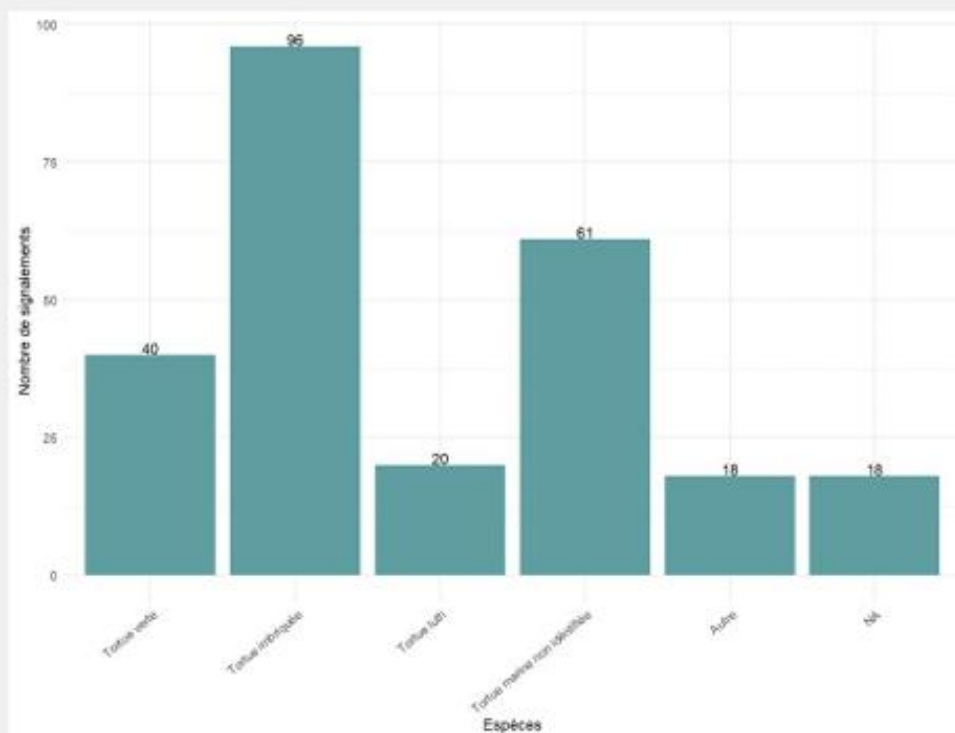


Figure 4 : Nombre d'appels réceptionnés selon l'espèce

RÉCITS D'INTERVENTIONS

Intervention sur une tortue imbriquée tombée dans une ravine (Anse l'Etang, La Trinité)



Le 25 juillet 2025, une tortue imbriquée femelle est montée sur la plage de l'Anse l'Etang à Trinité. La tortue est alors tombée dans le canal d'évacuation des eaux de pluie en arrière de la plage. Elle ne semblait pas chercher à rejoindre la mer. Une bénévole du réseau RETOM est alors intervenue avec l'aide des pompiers afin de récupérer la tortue et de la ramener sur la plage, lui permettant de regagner la mer.

Intervention sur une tortue imbriquée désorientée (Anse Trabaud, Sainte-Anne)



Dans la nuit du 27 au 28 août 2025, une tortue imbriquée est venue pondre sur la plage de l'Anse Trabaud à Sainte-Anne. Des agents du parc naturel marin de Martinique ont retrouvé cette tortue bloquée et épuisée après de nombreux déplacements liés à une désorientation. Les agents sont intervenus pour la ramener vers la mer.



FORMATION A VENIR

Une **nouvelle formation** pour devenir membre du RETOM sera organisée au cours du **premier trimestre 2026**. Une session de recyclage pour les bénévoles formés il y a plus de 3 ans sera également proposée.

Un grand **merci** à tous les bénévoles mobilisés pour le RETOM.



N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour vous inscrire à cette formation.

QUELQUES RAPPELS UTILES !

CONDUITE A TENIR

En cas d'observation inhabituelle ou inquiétante (tortue morte, tortue en détresse, désorientation...) :

Quelle que soit l'heure, appelez le numéro d'urgence :

+596 696 234 235

Si vous observez une tortue morte en mer ou sur une plage, envoyez-nous un point GPS et une photo sur le WhatsApp du RETOM. Vous pouvez mettre un repère de taille sur la photo pour que nous puissions estimer la taille de l'individu. Nous nous occupons des étapes suivantes.

Si vous observez une désorientation, identifiez la source lumineuse et essayez de l'éteindre si possible ou de la cacher. Vous serez guidé par l'équipe de coordination au téléphone pour aider la tortue ou les juvéniles à regagner la mer.

L'équipe de coordination du RETOM

+596 696 234 235

retom234235@gmail.com





NEWSLETTER DU RETOM

Avril 2026

Bienvenue dans notre nouvelle newsletter dédiée aux actions du Réseau Échouage Tortues Marines de Martinique. Nous vous invitons à découvrir un bilan des dernières actions du réseau, portées par l'équipe d'Aquasearch et les bénévoles avec :

1. [Le bilan d'octobre 2025 à mars 2026](#)
2. [Récits d'interventions](#)
3. [Formation des vétérinaires](#)
4. [Formation de nouveaux bénévoles](#)
5. [Quelques rappels utiles](#)



ToTM



LE BILAN D'OCTOBRE 2025 A MARS 2026

166 appels réceptionnés
62% pour le Sud Caraïbe
28,9% pour les tortues imbriquées

Entre le 1er octobre 2025 et le 31 mars 2026, **166 appels ont été réceptionnés** (Figure 1). La majorité des appels ont été reçus durant le mois d'octobre 2025 avec 59 appels, représentant 35,5% du total. Les mois de décembre 2025, mars et février 2026 sont ensuite les mois avec le plus d'appels réceptionnés avec respectivement 35, 22 et 20 appels.

Le secteur le **plus concerné** par ces appels était le **Sud Caraïbe** (62% ; 80 appels) (Figure 2)

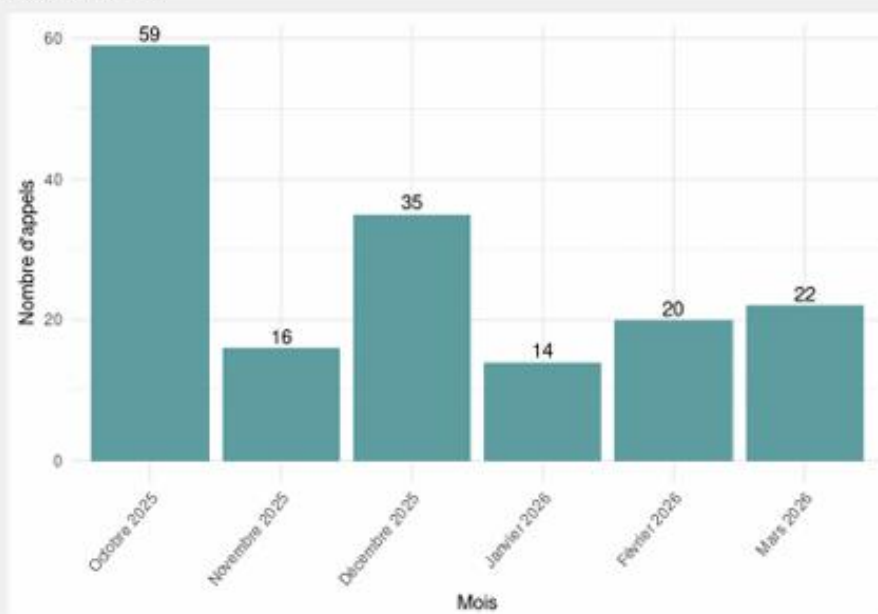


Figure 1 : Nombre d'appels réceptionnés par mois



Figure 2 : Nombre d'appels réceptionnés par secteurs

Durant cette période, la **majorité des remontées** (26.5%, 44 appels) a concerné des signalements qui ne se rapportaient pas à des situations d'urgence (demande de renseignements, autre espèce, trace de ponte...).

Puis, 42 appels représentant 25.3% des signalements ont concerné des **tortues mortes sur la plage** (Figure 3).

Les autres principaux signalements ont été pour :

- Des **émergences** avec 10,2% des appels (17 appels).
- Des **tortues mortes en mer** avec 9.6% des appels (16 appels).

15,6% des signalements reçus par la coordination du RETOM ont nécessité une intervention des bénévoles formés et habilités, de la coordination ou des forces de l'ordre (gendarmerie, police, pompiers). Sur les 26 interventions réalisées durant cette période, 18 (69%) ont été réalisées par 11 bénévoles formés.

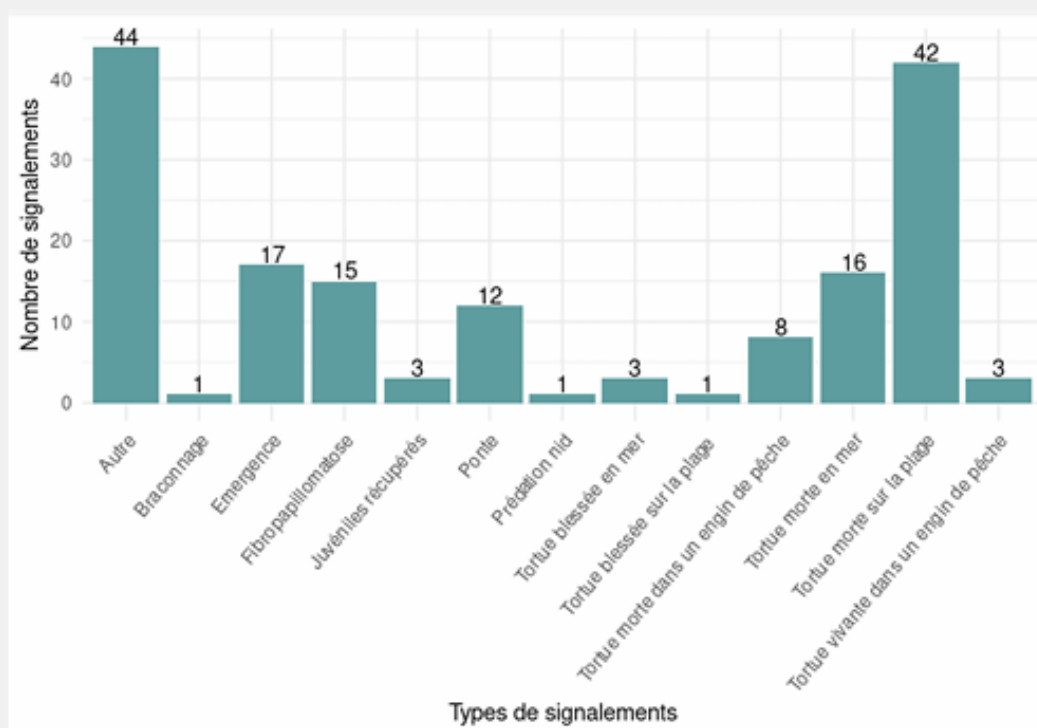


Figure 3 : Nombre d'appels réceptionnés selon les différents types de signalements

Pour les appels concernant les tortues marines, **l'espèce pu être identifiée dans 54,6% des cas** (91 appels) (Figure 4). 28,9% des appels ont concerné des tortues vertes (48 appels), 24,1% des tortues imbriquées (40 appels) et 1,8% des tortues luths (3 appels).

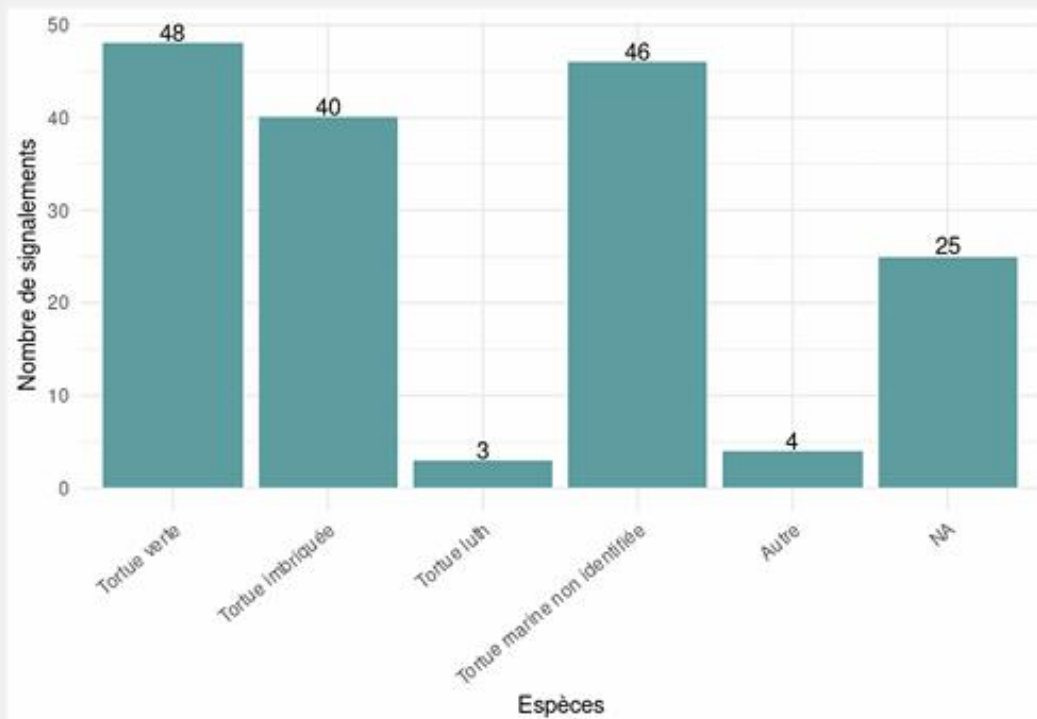


Figure 4 : Nombre d'appels réceptionnés selon l'espèce

RÉCITS D'INTERVENTIONS

Intervention sur une tortue imbriquée vivante prise dans des restes d'engin de pêche (Anse Cosmy, La Trinité)

Le 18 octobre 2025, une tortue imbriquée blessée par des fils de pêche enroulés autour de son cou et de ses nageoires a été signalée. Elle a été ramenée sur la plage où elle a été prise en charge par Solène, bénévole pour le RETOM, accompagnée d'une vétérinaire de la Trinité. Les fils de pêches ont pu être retirés, puis les plaies ont été nettoyées et désinfectées avant de remettre la tortue à l'eau.





Intervention sur une tortue imbriquée désorientée (Anse Trabaud, Sainte-Anne)



Le 21 janvier 2026, une émergence a été signalée sur la plage de Vétiver. Du fait de la présence de galets sur la plage de nombreux nouveaux nés se sont retrouvés coincés entre les cailloux. Emma, bénévoles pour le RETOM s'est rendue sur place où elle a pu récupérer plus de 60 individus coincés. Une fois tous regroupés, ils ont été relâchés proche de l'eau, leur permettant de rejoindre la mer.



FORMATION DES VETERINAIRES

Un groupe de **11 vétérinaires** bénévoles a été formé par le Dr Evva Jolt à réaliser des diagnostics et des interventions médicales sur les tortues marines le 6 et 7 décembre. En cas de besoin, ils seront sollicités pour un **avis médical** sur l'animal et, si cela est justifié, la tortue sera transportée dans un cabinet pour y recevoir des soins avant sa remise à l'eau.



FORMATION DE NOUVEAUX BENEVOLES

Une **formation** pour devenir membre du RETOM a été organisée les 23 et 24 janvier 2026. Les nouveaux bénévoles ont pu découvrir la biologie des tortues marines, les dangers pour ces espèces ainsi que la réglementation et les procédures d'intervention. C'était également l'occasion pour les anciens bénévoles de faire le recyclage de leur formation.

Au total, 29 personnes étaient présentes pour ce week-end, un grand **merci** à tous pour votre investissement !



QUELQUES RAPPELS UTILES !

CONDUITE A TENIR

En cas d'observation inhabituelle ou inquiétante (tortue morte, tortue en détresse, désorientation...) :

Quelle que soit l'heure, appelez le numéro d'urgence :

+596 696 234 235

Si vous observez une tortue morte en mer ou sur une plage, envoyez-nous un point GPS et une photo sur le WhatsApp du RETOM. Vous pouvez mettre un repère de taille sur la photo pour que nous puissions estimer la taille de l'individu. Nous nous occupons des étapes suivantes.

Si vous observez une désorientation, identifiez la source lumineuse et essayez de l'éteindre si possible ou de la cacher. Vous serez guidé par l'équipe de coordination au téléphone pour aider la tortue ou les juvéniles à regagner la mer.

L'équipe de coordination du RETOM

+596 696 234 235

retom234235@gmail.com





Benjamin de MONTGOLFIER

Directeur d'Aquasearch

b.montgolfier@aquasearch.fr

Céline VALIN

Cheffe de projet

c.valin@aquasearch.fr



Scanne-moi !